

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Université Akli Mohand Oulhadj, Bouira

Faculté des lettres et des langues

Departement de français



Mémoire de Master

Option : Sciences du langage

Thème :

**L'analyse anthroponymique des noms de famille de la commune de
Saharidj entre 1962 et 1972**

Présenté par :

MERZOUK Sihab

Sous la direction de :

M. BOUSSIGA Aïssa

2015/2016

Remerciements

Je tiens à remercier infiniment mon encadreur M. BOUSSIGA Aïssa pour son suivi, ses orientations et ses précieux conseils et pour m'avoir guidé avec une disponibilité tout au long des étapes de ce travail.

Je tiens à remercier également tous les enseignants de département de français à l'université de Bouira.

Enfin, mes remerciements vont à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Dédicace

C'est avec une grande modestie que je dédie la somme de mes efforts :

À mes chers parents (que Dieu les protège).

À mes chères sœurs,

Ma sœur Madiha et son mari Ibrahim et leur fille Ritadj.

Ma sœur Rahma et son mari Farid.

À mes deux frères Mouhoub et Islem.

À ma grand-mère Farouja et mon cousin A. Mhamed.

Une spéciale dédicace pour mon ami qui m'a beaucoup aidé et qui était toujours à mes côtés.

Introduction

L'onomastique est une discipline qui s'efforce d'expliquer les noms propres, le dictionnaire de Linguistique et des Sciences du langage de J.DUBOIS nous donne la définition suivante : « *L'onomastique est une branche de la lexicologie étudiant l'origine des noms propres. On divise parfois cette étude en anthroponymie (concernant les noms propres de personne) et toponymie (concernant les noms de lieu)* » (DUBOIS, 2012, p. 334) .

Son origine vient du mot grec « **onomastikos** » : relatif au nom ou étude du nom propre, elle regroupe l'anthroponymie et la toponymie.

L'anthroponymie provient du grec « **antrôpos**, homme», « **onoma**, nom». Selon le dictionnaire de J.DUBOIS : « *L'anthroponymie est la partie de l'onomastique qui étudie l'étymologie et l'histoire des noms de personne, elle fait nécessairement appel à des recherches extralinguistiques (l'histoire, par exemple)* » (Idem. P.39)

La toponymie vient du grec, « **topo**, lieu » et « **onoma**, nom ». Selon le dictionnaire de J.DUBOIS « *la toponymie est l'étude de l'origine des noms de lieu, de leur rapport avec la langue du pays, les langues d'autres pays ou des langues disparus.* » (Idem. P.485)

Alors, l'onomastique étudie le nom propre, elle tente d'expliquer son origine, sa formation et sa signification.

L'anthroponymie est un domaine qui touche à la question de l'anthroponyme. L'intérêt porté à ce dernier, est de vouloir connaître sa signification, son origine et son histoire. Pour notre part, pourquoi s'intéresser à l'anthroponymie ? L'étude des anthroponymes permet de lire l'histoire qui se cache derrière ces noms, ils constituent des repères de mémoire, de valeur et qui contribuent au fonctionnement du processus d'identification de tout peuple.

Les prénoms, les surnoms, les sobriquets et les noms de famille peuvent tous faire l'objet d'une étude anthroponymique.

Dans ce présent travail, nous nous intéresserons aux noms de famille qui contribuent aussi au fonctionnement du processus d'identification et d'appartenance social, « *le principe de transmission patronymique du nom, mettait jusque-là, la personne en lien avec la génération d'où elle était issu et la génération qui émanait d'elle. Dans*

cette perspective, le nom pouvait souligner et rendre visible l'appartenance à une même cellule familiale » (Casper, 2005, p. 266).

La façon de nommer les gens peut en effet avoir des indications sur les représentations de la société. Dans le même ordre d'idées, nous constatons généralement que la diffusion du nom de famille est étroitement liée au patrimoine « *le nom peut devenir un héritage* » (Idem. P.266), les origines, la langue et la culture. Ce nom participe dans le fondement des liens du sujet aux membres de son groupe familial.

Le prénom est un marqueur individuel, par contre le nom est un élément fixe sera transmis par le père « marqueur familial », et d'une génération en génération qui ancre le sujet dans une histoire entre passé et avenir, la femme prend également le nom de son père, puis celui de son mari.

Le système de désignation des personnes et l'attribution des noms en Algérie est venu à l'époque coloniale où les Français avaient adopté l'attribution des patronymes aux Algériens : « *de donner collectivement des patronymes infamants à un très grand nombre d'Algériens à travers l'état civil officiel de l'ère coloniale, soit d'inventorier, de classer des villages entiers selon l'ordre alphabétique des noms propres familiaux imposés autoritairement à leurs habitants de A à Z.* » (LECHERAF, 1998, p. 160).

Ainsi, il faut bien prendre conscience que l'état civil algérien était fondé principalement par les Français, et à partir de là nous nous interrogerons sur les caractères morphologiques et sémantique des noms de famille inscrits sur les registres de l'état civil de la commune de Saharidj entre 1962 et 1972.

L'étude que nous proposerons de réaliser devrait être, nous l'espérons, intéressante car au-delà de l'analyse des mots, il y a cette volonté de découvrir les aspirations et les tendances d'une société algérienne.

Présentation du sujet de mémoire :

L'étude anthroponymique est un axe de base dans la discipline de l'onomastique, elle prend en charge l'étymologie et l'histoire des noms propres de

personnes. Elle fait nécessairement appel dans son étude à des disciplines extralinguistiques (l'histoire par exemple).

Notre étude porte sur les noms de famille de la commune de Saharidj inscrits sur le registre de l'état-civil après l'indépendance entre 1962 et 1972.

Cette étude va prendre en charge les noms de famille uniquement sans prénoms, cela nous permettra de dévoiler l'origine et la signification de ces anthroponymes de cette commune, ainsi leur aspect morphologique.

Motivations et Objectifs :

- Motivations :

La valorisation des cultures contribue au développement de pays, ce qui veut dire que chaque nation doit prendre en considération ses cultures et ses langues.

Ce qui nous a encouragé de choisir ce thème ; est que l'anthroponymie seule apparaisse comme une modeste contribution à la valorisation et la promotion de la culture algérienne, elle va répondre à notre volonté de découvrir la spécificité des anthroponymes.

L'autre motif est celui de la richesse de la culture berbère, ainsi l'anthroponymie n'est qu'un petit exemple de cette richesse.

Notre intérêt se portera à cet effet, sur l'anthroponymie dans le cadre d'une approche linguistique : morpho-sémantique

- Objectifs :

Toute recherche scientifique vise un ou plusieurs objectifs. Notre étude aura pour objectifs de:

- Interpréter la signification des anthroponymes pour que les gens aient une idée sur l'étymologie et la signification de leurs noms familiaux.

-Montrer que le nom constitue le premier élément permettant à un individu de s'identifier en tant que membre d'une société bien précise et faciliter ainsi son insertion au sein de cette communauté.

-Montrer que les noms de famille chez les Berbères reflètent leur culture et traduisent leur vision du monde.

-Tenir compte de l'importance de l'anthroponymie et sensibiliser l'allocataire à s'intéresser à cette science.

Problématique et hypothèses :

Comme le suggère l'intitulé de notre mémoire « *L'analyse anthroponymique des noms de famille de la commune de Saharidj entre 1962 et 1972* » dans notre modeste travail de recherche nous avons décidé de s'intéresser aux noms de famille.

Notre principale question de recherche est la suivante : Quelles sont les origines et les différentes significations des noms de famille de la commune de Saharidj ?

Cela nous conduit à poser, entre autres les questions secondaires suivantes :

- D'où viennent les noms de famille de cette commune ?
- Qui les a attribués ?
- Quelles sont leurs caractéristiques morphologiques et sémantiques ?
- Quels sont les différents thèmes dégagés d'après la signification de ces noms ?

Les hypothèses :

Afin d'apporter des réponses à ces questions posées, nous émettrons les hypothèses suivantes :

Nous supposons que l'anthroponymie de cette commune est d'origine kabyle en tant que cette région est kabyle, habitée par des kabyles.

Nous supposons que tous les anthroponymes portent une signification.

Nous supposons que les anthroponymes de la commune de Saharidj sont des noms simples loin d'être des noms composés.

Pour vérifier la validité de ces hypothèses, nous allons mener une enquête.

Méthodologie du travail :

Afin de réaliser une recherche dans un cadre scientifique, il faut suivre une méthodologie bien précise qui va nous amener à mieux organiser notre tâche.

Notre travail s'inscrit dans un cadre épistémologique relevant des sciences du langage car l'onomastique est une branche de la linguistique. La démarche choisie sera une démarche hypothético-déductive qui se basera sur l'approche morpho-sémantique et pour faire cette étude nous choisirons une analyse descriptive et explicative.

L'analyse descriptive : comporte sur la description et le classement des anthroponymes, noms simples, noms composés, déterminer le genre et le nombre de ces derniers.

L'analyse explicative (analytique) : comporte sur l'analyse lexico-sémantique des anthroponymes afin d'arriver à la classification sémantique, nous allons tenter de mettre chaque anthroponyme en relation avec son domaine.

Présentation du corpus :

Notre corpus est une liste représentative de noms de famille qui sont inscrits sur les registres de l'état civil de la commune de Saharidj entre 1962 et 1972, cette liste nous permet de recueillir tous les noms inscrits sur les registres pendant cette période, ensuite nous allons séparer les noms simples et les noms composés pour mieux dégager les racines des noms et faire une étude morphologique et sémantique. Cela nous permettra de définir le lien entre ces noms et leurs origines.

Le plan de travail :

Notre travail s'articulera autour de quatre chapitres, l'étude débutera par :

- Le premier chapitre qui portera sur les fondements théoriques de l'anthroponymie ; d'abord nous commencerons par l'onomastique puis nous passerons au nom propre ; sa définition, ses critères définitoires, ses différentes classes afin d'arriver à la notion de l'anthroponyme.

- Nous tenterons dans le deuxième chapitre d'effectuer une description morphologique des anthroponymes, de classer les noms composés et les noms simples selon le genre et le nombre.
- Puis nous procéderons dans le troisième chapitre à une analyse lexicosémantique des anthroponymes où nous allons faire des interprétations afin de dégager l'origine et la signification de chaque anthroponyme.
- Nous aborderons dans le quatrième et dernier chapitre la classification sémantique des anthroponymes, nous établirons un classement selon le thème dégagé d'après l'analyse lexico-sémantique.

Premier Chapitre

L'anthroponymie

Le présent chapitre est consacré au nom propre, à délimiter le cadre théorique général sur lequel se fonde notre recherche, en partant du général (le nom propre) au particulier (l'anthroponyme "le nom de famille").

Nous allons commencer par délimiter le champ d'étude du nom propre celui de l'onomastique ; en tant que science a pour objet d'étude le nom propre et ses deux principales branches "l'anthroponymie" et "la toponymie".

Nous travaillons ensuite sur le nom propre, les différentes définitions et les critères définitoires qui nous permettent de l'identifier dans une langue donnée.

Nous allons aborder également les classes du nom propre afin d'arriver aux types d'anthroponymes dont l'un fait l'objet de notre travail celui de « nom de famille ».

1. L'onomastique :

1.1. Définition :

L'étude de nom propre relève d'une discipline qui s'appelle l'onomastique du grec "onoma" qui veut dire nom propre "science des noms propre". Cette dernière étant définie comme : « *une branche de la lexicologie étudiant l'origine des noms propres. On divise parfois cette étude en anthroponymie (concernant les noms propres de personne), et toponymie (concernant les noms de lieux).* » (DUBOIS, 2012, p. 334)

L'onomastique est connue par ses deux aspects : les noms de personnes ou l'anthroponymie et les noms de lieux ou la toponymie. Le terme "onomastique" remonte au 15^e siècle, il renvoie aux caractéristiques du nom propre, c'est à partir du 19^e siècle que l'étude de l'onomastique fait son apparition et son ressort, notamment avec ses nombreuses revues(Onoma, Names, Revue Française d'Onomastique, etc) et ses colloques. (GUILLOREL, 2012, p. 15).

2. Les branches de l'onomastique :

Nous allons traiter les branches de l'onomastique dont l'une de ces branches constitue le domaine de notre analyse.

2.1. L'anthroponymie :

L'anthroponymie est l'étude des noms de personne, formée de "anthropos" : homme et de "nymie" : nom, étant définie comme « *la science qui a pour but d'étudier les noms de personnes ; elle fait nécessairement appel à des recherches extralinguistiques.* » (DUBOIS, 2012, p. 39)

L'anthroponyme est caractéristique de chaque société humaine, il fait partie du patrimoine du pays et porte le reflet des civilisations passées, cette catégorie comporte de sous catégories tel que les noms de famille qui constituera l'objet de notre travail. Nous allons nous interroger sur leurs origines et à leurs significations.

Parler de l'anthroponymie algérienne est une chose liée à l'identité (BENRAMDANE, 2012, p : 143-159), les anthroponymes constituent un repère de mémoire et de valeur qui contribuent au fonctionnement du processus d'identification. Les noms de famille ont été transmis depuis des siècles, ils représentent l'empreinte de civilisation, de culture et de l'histoire.

Dans cette optique, l'étude des anthroponymes présente un intérêt particulier dans la recherche comme étant un indice qui permet de comprendre le processus d'attribution des noms propres de personnes. L'étude de l'anthroponymie permet de mettre en évidence la relation qui s'établit entre l'individu et son origine.

A cette branche s'ajoute une autre celle des toponymes.

2.2. La toponymie :

L'objet d'étude de la toponymie est les noms des lieux, ceux des montagnes, des rivières, des rues... Elle cherche à trouver leurs origines et leurs significations, elle s'intéresse ainsi aux transformations que le nom a subies au fil du temps, « *La toponymie est l'étude de l'origine des noms de lieu, de leur rapport avec la langue du pays, les langues d'autres pays ou des langues disparus.* » (DUBOIS, 2012, p. 485).

En résumé l'anthroponymie s'intéresse en premier lieu au nom propre dans son aspect linguistique, alors nous allons définir d'abord la notion du nom propre.

3. Le nom propre :

3.1. Définition :

La question de la définition du nom propre relève du domaine de l'onomastique. Il occupe une place cruciale dans le langage, il se manifeste dans des dictionnaires tel que les dictionnaires des noms propres, et même dans la vie quotidienne nous parlons et nous communiquons avec des personnes désignées par leurs noms.

Le nom propre n'a pas une définition précise, il renvoie à un référent du monde ; « nous en déduisons que le critère primordiale de détermination de ce que c'est le nom propre se situe sur le plan de la référence » (Draga, 2010, p. 178). Dans cette définition le nom propre renvoie à un référent du monde, s'il y a une personne qui s'appelle Mohamed, ce nom ne renvoie qu'à la personne qui porte ce prénom.

Le nom propre sert à identifier, à décrire quelque chose, mais sans donner aucune information sur elle, il remplit alors une fonction référentielle. Ainsi la relation s'établit entre le signifiant et l'objet.

Dans la théorie de J.S Mill¹, est expliqué que le nom propre est vide de sens, c'est-à-dire qu'il décrit la chose mais sans donner des informations sur cette chose, le contenu s'attache toujours au signifiant. (Idem. P. 179)

Kripke² illustre ce point, par l'exemple suivant : le président des Etats-Unis « Nixon » en 1970, après les élections sera la même personne qui est avant avec les mêmes caractéristiques et le même nom. (Idem. P. 179)

Un autre exemple de « Einstein », si nous allons associer à ce nom un groupe de mots « l'inventeur de la bombe atomique », le nom propre dans ce syntagme se limite au mot « Einstein », le reste n'est qu'une description, un outil qui nous aide à fixer la référence dans les situations ambiguës. (Idem. P.180)

¹ J.S Mill est l'un des premiers à avoir proposé une théorie cohérente des noms propres. Il considère qu'il existe trois types d'expression référentielle : les descriptions définies, les noms communs et les noms propres, qui ont chacune un fonctionnement différent dans la langue.

² Kripke (1972) considère que le nom propre a la particularité de référer à un même individu, entité ou chose dans tous les mondes possibles.

Nous revenons à la notion de sens, le nom propre est dépourvu de sens, nous citons une définition tirée du Bon usage : « *Le nom propre n'a pas de signification véritable de définition, il se rattache à ce qu'il désigne par un lien qui n'est pas sémantique, mais par une convention qui lui est particulière* » (SLIMANI, 2012)

Ceci nous amène à dire que le nom propre n'a pas une définition précise puisqu'il n'a pas de sens, il est donc dépourvu de signifié. Pour Saussure, le signe linguistique est une convention arbitraire entre le signifiant et le signifié, dans ce cas le nom propre est isolé de signe linguistique puisqu'il n'a pas un signifié.

En revanche, ce n'est pas cette relation entre les deux plans qui nous intéresse, mais entre le nom en tant que signe et sa relation avec le monde en tant que référent.

Les noms propres ne sont pas dépourvus de sens d'une manière absolue, ils portent des informations qui nous donnent des renseignements, des critères d'identification sur le nom, si nous parlons par exemple d'une personne sans citer son nom, il sera difficile de la reconnaître, par contre quand nous citons le nom, il sera plus facile de l'identifier.

Pour M. LACHREF, le nom propre a toujours des significations ; « *un nom propre évoquant une valeur déterminée, spécifique* » (LACHREF, 1998, p. 151). Exemple ; Massinissa signifie le plus grand des hommes, Lallâhom « celle qui est supérieure aux autres, homme et femme, des significations relatives au saint comme : Sidi Abdelkader, au divin : Abdellah, Abderrahmane, etc.

Ainsi, certaines significations ont une relation avec un événement d'une période donnée. En Algérie dans les années 1940 et avec les triomphes de Khayr-Eddine³, les noms qui portent le suffixe « Eddine » commencent à apparaître comme : Salah-Eddine, Djamel-Eddine... comme un symbole de triomphe. Le nom raconte en quelque sorte l'effet de l'évènement vécu dans une période donnée.

³ Khayr-Eddine Barbarous est un grand marin de l'Empire Ottoman ayant occupé les postes de beylerbey (gouverneur général) de la régence d'Alger.

Il nous semble donc que le nom propre en tant qu'objet d'étude a quelques caractéristiques qui lui permettent de se distinguer.

3.2. Les critères définitoires du nom propre :

Les catégories nom propre/ nom commun relèvent d'une distinction grammaticale. L'idée sur laquelle se base cette distinction est l'ensemble des critères définitoires qui nous permettent de distinguer entre ces deux catégories.

Nous allons dans ce qui suit aborder les caractéristiques de chaque critère.

3.2.1. Les critères formels :

La majuscule : le premier critère définitoire du nom propre est la majuscule, il est aussi le premier indice graphique. Nous avons appris de la grammaire scolaire que nous identifions le nom propre par rapport à la majuscule, c'est-à-dire le nom qui porte une majuscule est un nom propre, « *le nom propre, est un mot qui commence par une majuscule* » (VANDENDORP, 1993, p. 64)

J.MOLINO souligne que la majuscule permet à l'individu de reconnaître et d'identifier le nom propre, il cite une définition tirée du Bon usage : « *La majuscule est souvent donnée, surtout dans les grammaires normatives, comme critère définitoire, ou comme marque spécifique du nom propre (les noms propres prennent toujours la majuscule)* ». (MOLINO, 1982, p. 09)

Alors, nous pouvons dire que le nom propre se distingue par sa forme graphique, dans l'exemple suivant : l'Algérie est le pays le plus étendu du continent africain, nous reconnaissons que "l'Algérie" est un nom propre grâce à la majuscule.

Toujours dans la catégorie des noms propres J.MOLINO a illustré le cas de la personnification où les noms communs portent une majuscule dont le but est la concrétisation d'une notion abstraite comme : l'Amour, le Destin, le Mal, la Nature, la Mort, ces noms semblent désigner des êtres et non des concepts.

Un autre type de cette catégorie nommé l'isolement il s'agit de donner une certaine valeur à des éléments de la classe dénotée par le nom commun comme : la Révolution, la Résistance, la Libération. (Idem. P.26)

D'autres noms s'écrivent avec une majuscule, le cas des marques commerciales comme : Coca-cola, la marque des voitures : Mercedes.

La question de la majuscule de ces noms est légitime, lorsqu'ils désignent une société ou une entreprise ils portent la majuscule et ce sont des noms propres, lorsqu'ils désignent un produit ce sont des noms communs.

Voici ces deux exemples :

-Omar vient d'acheter Citroën⁴.

-Omar vient d'acheter une citroën.

Dans le premier exemple "Citroën" est un nom propre qui désigne une entreprise, alors que dans le deuxième exemple "une citroën" est un nom commun qui désigne un produit.

Inversement, il peut avoir des noms propres n'ayant pas de majuscule comme : poubelle, qui se rapproche donc de nom commun, ou des noms propres qui sont formés à partir des noms communs tels que l'Académie française, la Loterie Nationale et selon J.MOLINO «*son déchiffrement exige une connaissance non seulement de la langue française mais aussi de la réalité et de la culture française et aussi des conventions de dénomination* » (Idem. P.29)

Or, il faut souligner que ce critère n'est pas valable pour toutes les langues, par exemple pour l'allemand tous les substantifs et noms commencent par une majuscule.

3.2.2. Les critères syntaxiques :

- **Absence de détermination :**

Un autre critère très évoqué dans la grammaire est l'absence de détermination des noms propres à la différence du nom commun qui doit être déterminé, exemples :

-Amine est heureux.

-Le garçon est heureux.

Nous remarquons dans le premier exemple que "Amine" constitue un groupe nominal à lui seul, alors que dans le deuxième exemple "le + garçon" constituent le groupe nominal.

⁴ Citroën est un constructeur automobile français fondée en 1919 par André Citroën.

Donc, l'absence de détermination est le premier critère syntaxique : « *le critère syntaxique est l'absence d'article défini* ». (Idem. P.07)

Or, dans le cas de l'expansion ou l'ajout (nom, adjectif, un groupe nominal, ou prépositionnel) et si cette expansion est restrictive, le nom propre doit être précédé d'un article, exemple : Ce Amine immobile.

Un autre point que nous pouvons ajouter à ce critère est que dans les noms propres des villes l'article défini est inséparable du nom comme : le Caire.

Pour l'article masculin qui se combine avec 'à' et 'de', il peut intégrer une épithète entre l'article et le nom propre, exemple : au centre du nouveau Caire.

Quand il s'agit des noms de personnes l'article défini est moins présent, pour les noms d'animaux également, K.Jonasson illustre ce point par cet exemple : un chien peut s'appeler Polka. (Jonasson, 1994, p. 40)

- **Absence de marque de pluriel :**

Pourquoi le nom propre ne devrait pas avoir de pluriel ?

Les linguistes affirment que le nom propre ne devrait pas avoir de pluriel, mais il y a des cas où il porte la marque du pluriel.

Les noms de personnes ne portent pas la marque de pluriel, exemple : Les Marie sont charmantes.

Tandis que, les noms géographiques se mettent au pluriel lorsqu'ils impliquent une pluralité du référent, autrement dit quand le nom est constitué de plusieurs parties de la même nature, ce nom porte la marque de pluriel comme : les Archipels comportent plusieurs îles, les Alpes également, nous avons donc une sorte de pluralité interne. (GARY PRIEUR, 2000, p. 64)

En effet, si les objets géographiques ont été considérés comme des objets complexes constitués de plusieurs parties, pourquoi alors les noms de régions ou des pays ne se mettent pas au pluriel ?

Une région est décomposée en parties mais qui n'appartiennent pas à la même nature mais à des genres différents (côtes, plaines, collines).

Nous ajoutons les noms de familles à la même catégorie morphologique c'est-à-dire qu'ils peuvent avoir un pluriel, mais aussi de singulier avec des interprétations différentes. (Idem. P.69)

Nous allons traiter ces deux exemples :

-Je connais les Issers⁵.

-Je connais un Issers.

Dans le premier exemple ; les Issers ne renvoient qu'à une seule entité qui peut s'interpréter comme une famille Issers, tandis que dans le deuxième exemple ; un Issers peut renvoyer à un individu s'appelle Issers ou à un membre de la famille Issers. Alors le singulier de ce nom de famille est possible mais il peut avoir des interprétations différentes.

En effet, nous voyons que dans certains cas le nom propre prend la marque de pluriel et dans d'autres cas non.

«*Nous apprenons ainsi que contrairement aux NC, les NP ont soit une flexion rigide en ce qui concerne le nombre (une pyrénée / les pyrénées), soit ils n'en ont pas du tout* » (DRAGA, 2010, p. 179).

3.2.3. Le critère sémantique :

Les noms propres sont dépourvus de contenu sémantique ce que nous avons traité dans l'élément de définition du nom propre. Il n'a pas de sens dont l'évolution sémantique ne se produit pas, chaque nom renvoie à un objet bien déterminé (PELLEGRIN, 1949, p. 08)

En effet, les noms propres n'entretiennent pas entre eux des relations sémantiques qui structurent l'ensemble du lexique et en particulier les noms communs antonymie, synonymie «*à cela se rajoute le manque de relations synonymiques, antonymique* » (Idem. P. 179), et sa signification ne peut pas être expliquée par une définition par exemple nous ne pouvons pas dire qu'est-ce qu'un Omar ? et attendre la même réponse lorsque nous posons cette question ; qu'est-ce qu'un coffre ?

⁵ Isser : une commune créée en 1880 de la wilaya de Boumerdès en Algérie. Les Issers sont les membres d'une ancienne confédération berbère qui a donné son nom au pays et à la rivière qui la traverse.

La question de sens relève d'un très vaste champ, le nom propre n'est pas dépourvu de sens d'une manière absolue, il est porteur d'information (Idem. P.182), nous avons trouvé de tels noms propres dans notre corpus : BOUAZZIZ, ZEMMOUR, LAHCENE, ABBAS, etc.

Voici deux exemples qui illustrent que le nom propre peut nous porter de l'information :

-J'ai rencontré à Bouira trois personnes.

-J'ai rencontré à Bouira AIMEN Karima, KHALED Amina et LAKRAR Farid.

Dans le premier exemple le nom commun ne permet pas d'identifier ces trois personnes, ni de faire aucune référence sur leurs identités, alors que dans le deuxième exemple les trois noms propres sont inconnus mais plus informatifs.

3.2.4. Le critère référentiel :

Le critère fondamental de détermination du nom propre se situe au niveau référentiel. Il identifie un référent précis dans le monde à la différence du nom commun, il se caractérise par son incapacité de décrire le monde.

L'idée principale de la théorie référentielle de J.S Mill porte sur la relation du nom propre avec l'objet qu'il désigne dans le monde. Selon lui le nom propre est dénotatif puisqu'il se réfère à quelque chose dans le monde à l'identifier mais sans donner aucune information sur cette chose. Alors ce critère est basé sur l'idée d'une désignation unique, ou désignation individuelle exemple : le nom propre d'une personne ne renvoie qu'à l'individu lui-même, tandis que le nom commun "chien" renvoie à la classe des chiens ou au chien en général.

Mais, si le nom propre se limite à identifier un objet précis du monde, une référence unique, dans ce cas des noms communs risquent d'être assimilés à cette classe des noms propres comme : lune, air, eau, etc. (Idem. P.178-180)

La conclusion tirée de l'étude de ces critères du nom propre est: il n'y a pas de caractérisation définie du nom propre, l'étude de ces critères est toujours relative.

Donc nous constatons que le nom propre en tant que catégorie grammaticale a plusieurs caractéristiques qui lui permettent de l'identifier. A côté de ces critères le nom propre contient aussi des classes pour chacune ses spécificités.

3.3. Les classes de nom propre :

Bien qu'il existe plusieurs classes de nom propre, nous préférons celle utilisée par l'onomastique et qui touche à l'individu, chacune de ces classes contient de sous catégories :

- Anthroponymes : les personnes individuelles ou les groupes : patronymes (HAMMAD), prénom (Sarah), pseudonymes et surnoms.

-Toponymes : les noms de lieux ; pays (Maroc), villes (Alger), microtoponymes, hydronymes, oronymes.

-Ergonymes : les objets et les produits manufacturés, les marques (Mercedes), entreprises, établissements d'enseignement et de recherche, titre de livre, de films, de publication et d'œuvre d'art.

-Paraxonymes : les faits historiques (Second Guerre Mondiale), les maladies et les évènements culturels.

-Phénomènes : les ouragans, les astres et comètes.

-Zoonymes : les noms d'animaux familiers(Jacke). (DAILLE, 2000, p. 119)

4. Types d'anthroponyme :

Concernant cette étape nous nous sommes référés à la typologie proposée dans l'article de revue de P.ACHARD, nous y distinguons trois types, nous nous concentrons au nom de famille qui est le sujet de notre travail.

-Les noms de famille : cette catégorie constitue l'objet de notre recherche. Dès la naissance l'enfant porte le nom de famille de son père qui le définit par rapport à sa lignée paternelle. Les noms de famille ont toujours une histoire, ils constituent le lien qui unit la personne à son passé et à ses aïeux.

Dans notre travail, nous allons nous intéresser aux noms de famille.

L'importance de l'étude des noms de famille algériens réside dans le système d'attribution de ces derniers.

L'apparition de ce système remonte aux années 1882 avec l'application d'une loi qui oblige tous les habitants algériens à porter des noms de famille en ignorant la

signification de ces noms. L'importance d'étudier les noms de famille est centrée davantage sur les caractéristiques culturelles de chaque peuple et sur la mémoire collective.

Donner un nom c'est donner une identité qui permet à l'individu de s'identifier aux autres. Alors, nous allons nous interroger sur l'origine et sur les significations des anthroponymes algériens.

Durant la colonisation française et à travers l'état civil officiel de colonisateur, il est imposé aux algériens de porter des noms dont la majorité ont un sens péjoratif, « *donner collectivement des patronymes infamants à un très grand nombre d'Algériens à travers l'état civil officiel de l'ère coloniale, soit d'inventorier, de classer des villages entier selon l'ordre alphabétique des noms propres familiaux imposé autoritairement à leur habitants de A à Z* » (LACHREF, 1998, p. 160)

Au commencement de système nominatif, les français ont instauré un état civil dès la fin du 19^e siècle suite à la loi du 23mars1882. En 1836 ils ont désigné pour chaque tribu un cadî chargé d'inscrire les naissances, les décès et les mariages. Et en 1882 c'était la généralisation du port d'un patronyme à tous les algériens. (YERMECHE, 2014, p. 19)

Le colonisateur français a attribué des noms aux algériens. Ces derniers n'ont aucune idée sur leurs significations, F. BENRAMDANE a expliqué que le système d'attribution et de transcription des noms propres algériens était fait d'une manière archaïque, le sens est péjoratif allant jusqu'aux noms d'animaux comme : chadi : singe, Raselkelb : tête de chien, etc. (F.BENRAMDANE. 2000. P : 79-87)

L'imposition des anthroponymes a été énoncée dans l'article 5⁶ qui donne le droit aux officiers d'état civil d'attribuer un nom patronymique.

⁶ Article 5 de BULLETIN DES LOIS DE LA REPUBLIQUE FRANÇAIS N°689, cité par YERMECHE, O ; « Genèse de l'état civil algérien » dans *Anthroponymie et état civil : nomination et écriture(s) des patronymes en Algérie*, coordonné par YERMECHE O, CRASC, 2014.

Le problème des patronymes algériens ne se limite pas au problème de signification, mais aussi à la transcription. Cette dernière est faite dans des conditions catastrophiques et sans aucune norme à respecter, le porteur ne sait ni l'origine, ni l'orthographe de son nom.

Le 27 mars 1885, un tableau de transcription a été publié dont il renseigne sur le système de transcription/ translittération des caractères arabes vers les caractères français.

Ce problème vient de problème phonétique, O. YERMECHE a cité quelques règles de transcription qui ont été établies durant la colonisation française. Cette transcription consiste à respecter des consignes officielles, à rejeter les lettres ou signe étranger à l'alphabet français, les signes diacritiques et l'exclusion de certains phonèmes. (YERMECHE, 2014, p. 27)

Après l'indépendance les problèmes de transcription n'ont pas été résolus, jusqu'à 1976 l'administration algérienne continue à fonctionner en français et à partir de 1981 suite à l'application de l'arabisation de l'état civil, les administrations algériennes assurent toutes les opérations en arabe mais, les problèmes de transcription ne sont pas terminés avec le système d'arabisation.

L'absence des règles de transcription et le manque de formation des agents d'état civil ont laissé un creux de divergence et d'hétérogénéité des patronymes algériens. (BOUSSIGA, 2014, p. 94)

Nous ajoutons d'autres types d'anthroponyme :

- le prénom : est attribué à l'individu dès sa naissance et il résulte d'un choix familial ; l'un de ses parents ou toute la famille se met d'accord sur un prénom. Ce dernier peut signaler des considérations familiales, l'enfant peut porter le prénom de l'un des membres de sa famille comme le prénom de son grand-père et il peut signaler aussi des considérations symboliques sociales (prénom de référence à des grands hommes). (ACHARD, 1982, p. 29)

-Le sobriquet : dans le sens est souvent péjoratif, il renvoie à des jugements portés sur la personne, il est considéré comme étant une agression de la part du

dénominateur. Le sobriquet est ignoré dans la plupart des temps par son porteur. (Idem. P.30)

L'étude du nom propre est largement vague, nous pouvons dire que le nom propre n'a pas une définition précise à cause de son caractère d'hétérogénéité. Ainsi, nous ne pouvons pas délimiter ses critères qui sont le plus souvent formels (majuscule, absence de détermination, marque de pluriel, etc.) et qui ne s'appliquent pas dans de nombreuses langues.

Nous constatons que le nom propre désigne une entité spécifique et unique et ne signifie que le nom lui-même. Il est apparu que la catégorie du nom propre est difficilement déterminable.

En effet, le nom propre comporte également de différentes catégories dont l'une « l'anthroponymie » nous permet de poser de nombreuses interrogations :

Comment ces anthroponymes ont été formés ? Sont-ils composés ou simples ? Quel est l'origine linguistique de ces anthroponymes ?

Alors l'ensemble de ces interrogations nous conduisent à opter pour une analyse qui sous-tend notre étude, que nous expliciterons dans les chapitres qui suivent à travers un échantillon pris de la commune de Saharidj.

Deuxième chapitre

Description

morphologique des

anthroponymes

Notre corpus est une liste représentative des noms de famille qui sont inscrits sur les registres de l'état civil de la commune de Saharidj entre 1962 et 1972. Il est constitué de deux types de noms ; noms composés et noms simples.

Dans ce chapitre, nous allons faire une étude morphologique des anthroponymes. Afin de réaliser cette étude nous allons suivre une analyse descriptive pour décrire et classer les anthroponymes.

Cette étude morphologique nous permettra de classer les anthroponymes selon le genre et le nombre en fonction de leur structure grammaticale.

Dans ce classement, l'analyse se fera sur le plan de la forme, de faire une description puis un recensement de l'ensemble des noms.

Le but de cette classification est de mettre en évidence les catégories de noms, de leurs formes et de leurs compositions.

Les noms composés sont en minorité à la différence des noms simples qui en constituent la majeure partie.

1. Les noms composés

Dans ce qui suit nous allons présenter une analyse morphologique des anthroponymes composés.

Notre corpus est une liste représentative d'anthroponymes qui se subdivise en noms composés et noms simples.

Avant d'entamer le classement de ces anthroponymes, nous citons une définition de la composition en linguistique selon J.DUBOIS : « *par composition, on désigne la formation d'une unité sémantique à partir d'éléments lexicaux susceptible d'avoir par eux-mêmes une autonomie dans la langue* » (DUBOIS, 2012, p. 106)

Nous commencerons cette analyse par un classement des anthroponymes composés puis les anthroponymes simples afin de faciliter l'étude sémantique et retracer un cheminement clair et objectif dans notre recherche.

Notre corpus est composé d'une minorité d'anthroponymes composés, mais cela ne nous empêche pas de réaliser une étude pertinente concernant cette tranche de nom de famille. Tous les noms composés sont formés de deux constituants.

1.1. Liste des anthroponymes composés :

Premier composé	Second composant	Nombre de nom
AIT	ABBAS, AZZOUG.	02
BOU	RAI, RAINE, RAOUI, KAID, GUEZZOUL, AZZIZ, DID, GUENNA, GUERRA, MAAZA.	10
BEN	AISSA	01
OU	FNI, ALBANI, ARABE, ARAS.	04
BEL	KACEMI	01

En analysant ce tableau, nous constatons que le nombre des anthroponymes composés de deux mots est de dix-huit (18) noms.

- 02 anthroponymes sont formés avec la particule « Ait ». En kabyle la particule « Ait » désigne « ceux du, des, au(x), qu'on peut interpréter par le français "les gens de..." » (CHERIGUEN, 1993, p. 132)
- 10 anthroponymes sont formés avec la particule « Bou ». Quand à cette particule il désigne « l'homme à celui de, il marque une relation d'appartenance. » (DALLET, 1982, p. 04)

- 01 de ces anthroponymes est formé avec la particule « Ben ». Il vient de l'arabe qui signifie « fils », « *particule accolée à des prénoms masculins (et parfois féminin sous la forme bent* » (CHERIGUEN, 1993, p. 112)
- 04 anthroponymes sont formés avec la particule « Ou », il est accolé au reste du nom pour former un tout, « *il signifie en berbère "de"* » (AKIR, p. 133)
- 01 de ces anthroponymes est formé avec la particule « Bel ». Cette particule est une variante de "Ben" « *"l" final étant un produit d'assimilation de "n" par effacement de ce dernier devant l'article "el" suivant ben* ». (CHERIGUEN, 1993, p. 112)

1.2. Premières unités des anthroponymes composés :

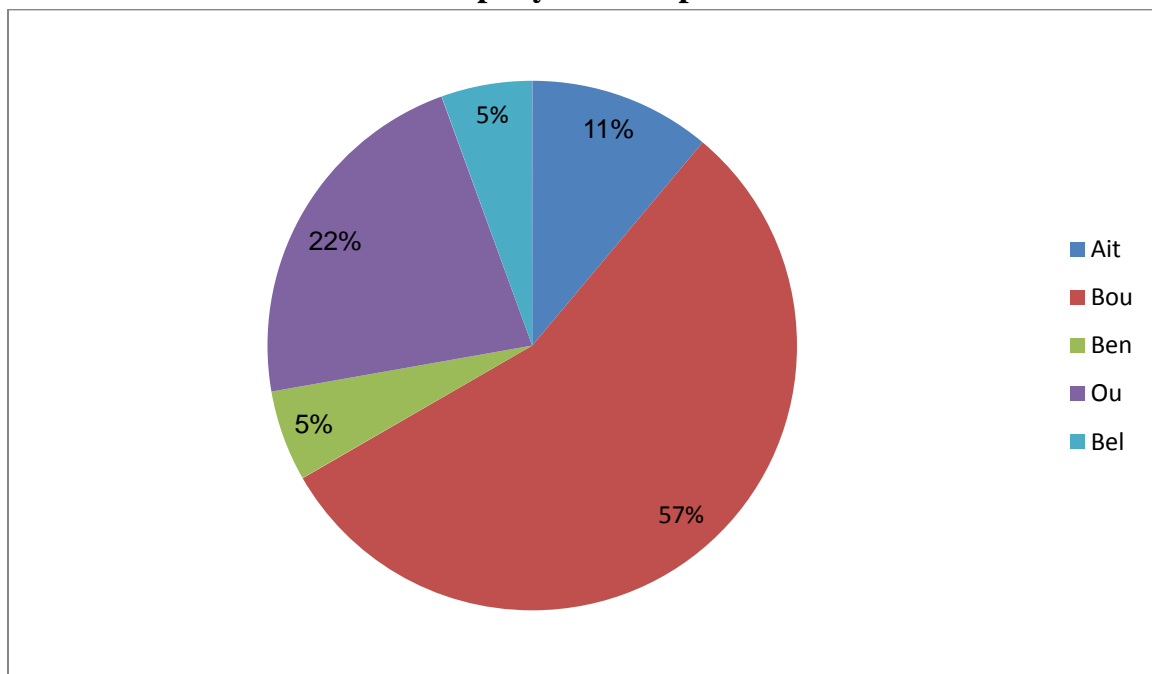


Figure 1 : Schéma représentatif des premiers composants des anthroponymes composés.

Ce schéma révèle que les anthroponymes composés qui sont précédés de la particule « Bou » est dominant avec un taux de 57%, suivi par la particule « Ou » avec un taux de 22%, les composés de la particule « Ait » avec un taux de 11%, les composés précédés avec les particules « Ben et Bel », nous avons constaté un taux faible de 5% pour chacun.

1.3. La composition syntaxique des anthroponymes composés :

Nous allons traiter dans cette étape la composition syntaxique des anthroponymes composés de notre corpus pour analyser la forme grammaticale de chaque anthroponyme.

AITABBAS : (particule+nom)

AITAZZOUG : (particule+adjectif)

BOURAI : (particule+adjectif)

BOURAINNE : (particule+adjectif)

BOURAOUI : (particule+adjectif)

BOUKAID : (particule+nom)

BOUGUEZZOUL : (particule+adjectif)

BOUAZZIZ : (particule+adjectif)

BOUGUENNA : (particule+adjectif)

BOUGUERRA : (particule+nom)

BOUMAAZA : (particule+nom)

BOUDID : (particule+nom)

BENAISSA : (particule+nom)

OUFNI : (particule+adjectif)

OUALBANI : (particule+adjectif)

OUARAS : (particule+adjectif)

OUARABE : (particule+nom)

BELKACEMI : (particule+adjectif)

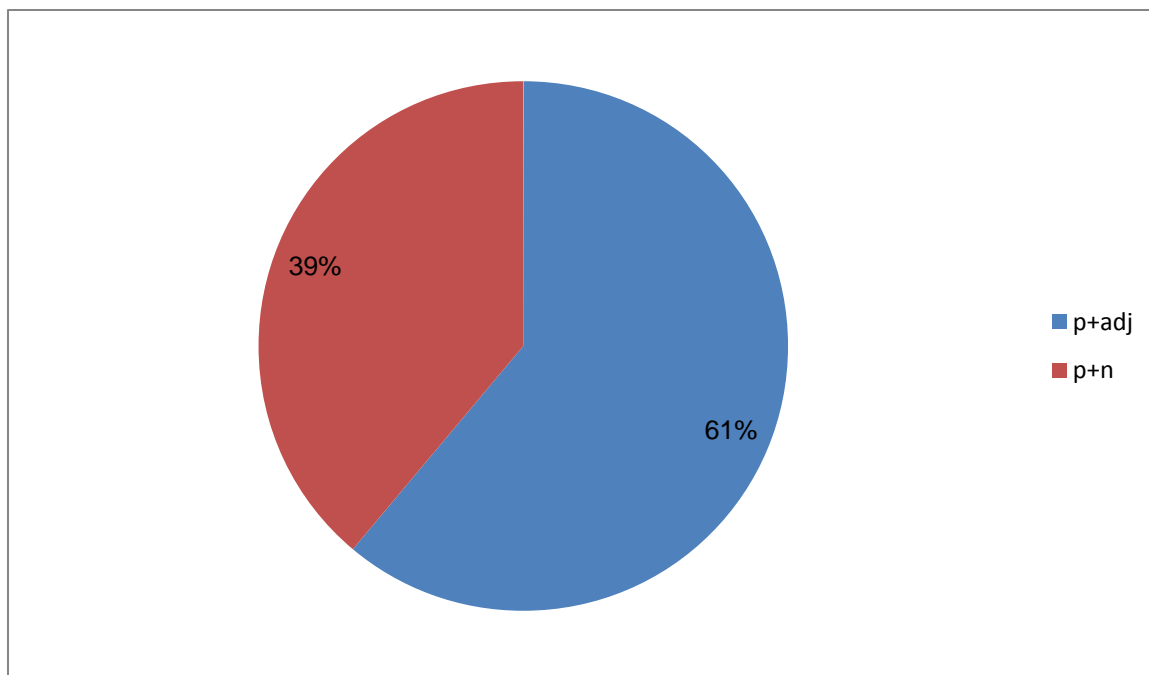


Figure 2 : Schéma représentatif de la composition syntaxique des noms composés

Ce schéma montre que la forme grammaticale la plus dominante c'est la forme : (particule+adjectif) avec un taux de 61% de total des anthroponymes composés, quand à la forme (particule+nom) elle représente seulement 39% de l'ensemble des anthroponymes.

Cela dit que la forme la plus prédominante est celle de (particule+adjectif).

1.4. Origine linguistique des anthroponymes composés :

Nous allons répartir ces anthroponymes composés par leurs origines linguistiques ; les anthroponymes composés hybrides, les anthroponymes composés issus de la langue kabyle, les anthroponymes composés d'origine arabe.

➤ Les anthroponymes composés hybrides :

Cette catégorie contient des noms dont le premier composant est d'origine kabyle et le second est d'origine arabe ou le contraire (09 anthroponymes) :

AITABBAS, BOURAI, BOURAINE, BOURAOU, BOUKAID, BOUAZZIZ, BOUMAAZA, OUARABE, OUARAS.

➤ **Les anthroponymes composés issus de la langue kabyle :**

Pour les anthroponymes composés berbères les deux constituants sont d'origines kabyles (07 anthroponymes) :

AITAZZOUG, BOUGUEZZOUL, BOUGUERRA, BOUGUENNA, OUFNI, OUALBANI, BOUDID.

➤ **Les anthroponymes composés arabes :**

Les anthroponymes composés arabes : le premier et le second composant sont de souche arabe (02 anthroponymes) :

BENAISSA, BELKACEMI.

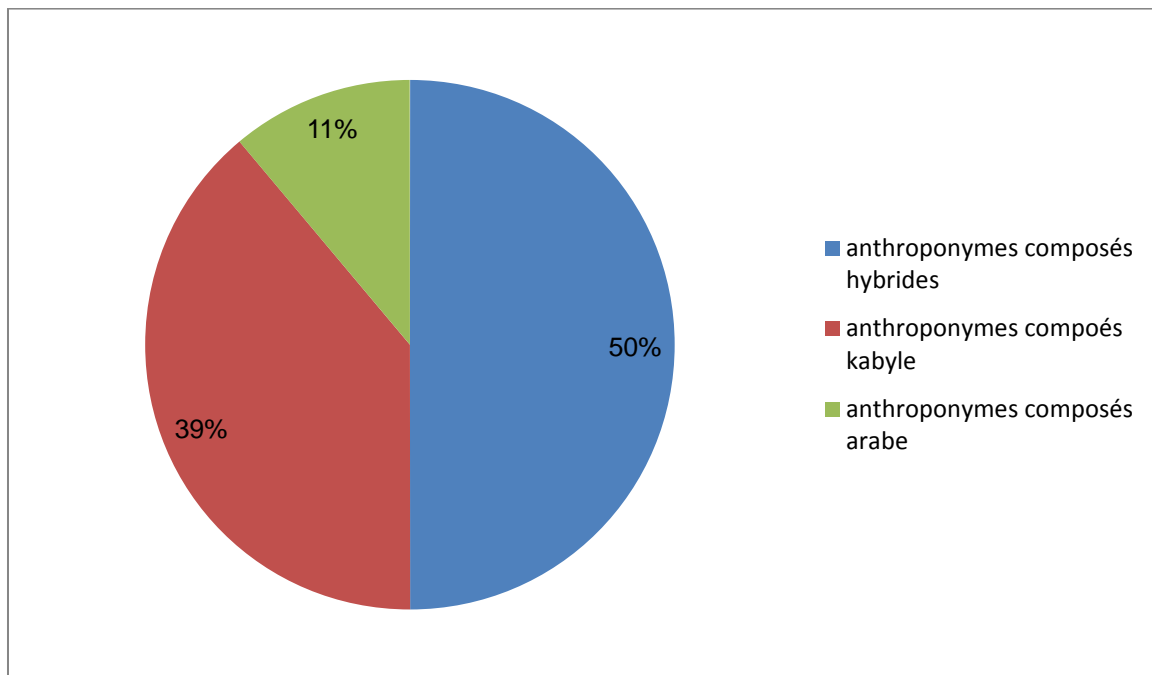


Figure 3 : Schéma représentatif de l'origine linguistique des noms composés.

A partir de la figure n°3, nous remarquons que la prédominance est revenue aux anthroponymes composés hybrides avec un pourcentage de 50% ; cela s'explique par l'hétérogénéité des noms algériens, vient en deuxième position les anthroponymes composés kabyles avec un pourcentage de 39%, ensuite dans la

troisième position se classe les anthroponymes composés arabes avec un pourcentage de 11%.

2. Les noms simples :

Les noms simples prédominent notre corpus, ce qui va nous permettre de faire une étude plus approfondie des anthroponymes simples afin de dégager la racine et la signification de ces noms.

Pour commencer nous allons présenter une définition de nom simple citée par J.DUBOIS : « *on appelle mot simple un morphème racine par opposition au mot dérivé ou composé* ». (DUBOIS, 2012, p. 434)

2.1. Flexion des noms simples :

Nous allons classer les noms simples selon le genre et le nombre. En nombre plus élevé que les noms composés, les noms simples font aussi l'objet de notre travail.

Pour faire cette étude morphologique, nous nous sommes référés à des dictionnaires : Dictionnaire des prénoms Berbères, Dictionnaire kabyle-Français, Dictionnaire toponymique et historique de l'Algérie.

2.1.1. Noms masculins singuliers :

Le « a » initial est considéré comme un morphème du masculin kabyle (HADDADOU, 2012, p. 26).

Le reste des noms se sont des noms masculins singuliers après avoir fait des recherches à base de différents dictionnaires qui sont déjà cités.

- ✓ ABBAS
- ✓ ABCHICHE
- ✓ ADDAR
- ✓ AGGAD
- ✓ AGGOU
- ✓ AHOUAOU
- ✓ AKKACHE
- ✓ AKLI
- ✓ AMARA

- ✓ AMARENE
- ✓ AMEUR
- ✓ AMZAL
- ✓ ARBANE
- ✓ ARGANE
- ✓ ATMANE
- ✓ AZIDANE
- ✓ BAALI
- ✓ BAAZIZ
- ✓ BADIS
- ✓ BAHI
- ✓ BAHLOUL
- ✓ BARR
- ✓ BECHEKAT
- ✓ BECHEKOUR
- ✓ BELLAL
- ✓ CHAIR
- ✓ CHEMLI
- ✓ DAOUD
- ✓ DECHIR
- ✓ DEROUICHE
- ✓ DJIDEL
- ✓ DJAOUADI
- ✓ DRISSI
- ✓ DRIZI
- ✓ FECHETAH
- ✓ FERTAS
- ✓ GALAZ
- ✓ HABET
- ✓ HABIB
- ✓ HADACHE
- ✓ HADDAD
- ✓ HADDAR
- ✓ HADJI

- ✓ HAMAD
- ✓ HAMICHI
- ✓ HAMIMECHE
- ✓ HAMRI
- ✓ HAMSİ
- ✓ KACIMI
- ✓ KERRACHE
- ✓ KHABER
- ✓ KHALED
- ✓ KHENFOUS
- ✓ LAKRAR
- ✓ LATRI
- ✓ LATROUS
- ✓ LEBAAL
- ✓ LOUARI
- ✓ MEBARKI
- ✓ MECHEKAK
- ✓ MECHOU
- ✓ MEDJEBER
- ✓ MEDJERI
- ✓ MARROUK
- ✓ MERZOUK
- ✓ MESSOUDI
- ✓ MIDOUNE
- ✓ NOURI
- ✓ RACHEDI
- ✓ SADOUNI
- ✓ SAIDI
- ✓ SERIDJ
- ✓ YAHYAOUİ

2.1.2. Les noms masculins pluriels :

Le «i» initial et le «en, an» final présentent en kabyle des morphèmes discontinus du substantif masculin pluriel (HADDADOU, 2012, p. 26).

Nous trouvons cette structure dans quatre noms :

- ✓ IHADDADENE
- ✓ IKENE
- ✓ IRNATENE
- ✓ ITMACENE

Le «i» initial est un morphème du masculin pluriel kabyle, il parait dans les deux noms suivants, aux terminaisons diverses :

- ✓ IDER
- ✓ IDDIR

Le morphème final «en, an» est un signe du masculin pluriel ; avec des initiales diverses, ils sont cinq :

- ✓ CHOUBANE
- ✓ LAHCENE
- ✓ MAROUANE
- ✓ MASOUDENE
- ✓ MESRANE

Dans la liste suivante, nous trouvons d'autres noms pluriels selon les dictionnaires précédents :

- ✓ AISSAOUI
- ✓ MOUSSAOUI
- ✓ ZEMMOU

2.1.3. Les noms féminins :

Le « t » est un morphème du féminin en kabyle. (Idem. P. 26)

Quelques anthroponymes répondent à cette description :

- ✓ TALBI
- ✓ TALEB
- ✓ TAMOURT
- ✓ TAMSAOUT
- ✓ TOUMI

Le « a » final se considère comme un morphème du féminin en arabe (AKIR, p. 133), avec des initiales différentes ces noms sont :

- ✓ DJEMAA
- ✓ MESSARA

Sert à former deux noms.

Les trois noms qui sont présentés dans la série suivante se sont des noms féminins après avoir consulté certains dictionnaires :

- ✓ LAMRI
- ✓ MEGUELELT
- ✓ ZERKAK

L'analyse morphologique des noms simples a révélé ce qui suit : Les noms masculins singuliers forment le contingent le plus important, leur nombre s'élève à former soixante treize noms.

Vient ensuite Les noms masculins pluriels; ceux qui commencent avec "i" et se terminent avec "en", et ceux qui se terminent par "en" avec des initiales différents.

Enfin, les noms féminins sont les moins nombreux, des noms débutant par le morphème "t", et ceux qui se terminent par le morphème "a".

- **Flexion des noms simples selon le genre et le nombre :**

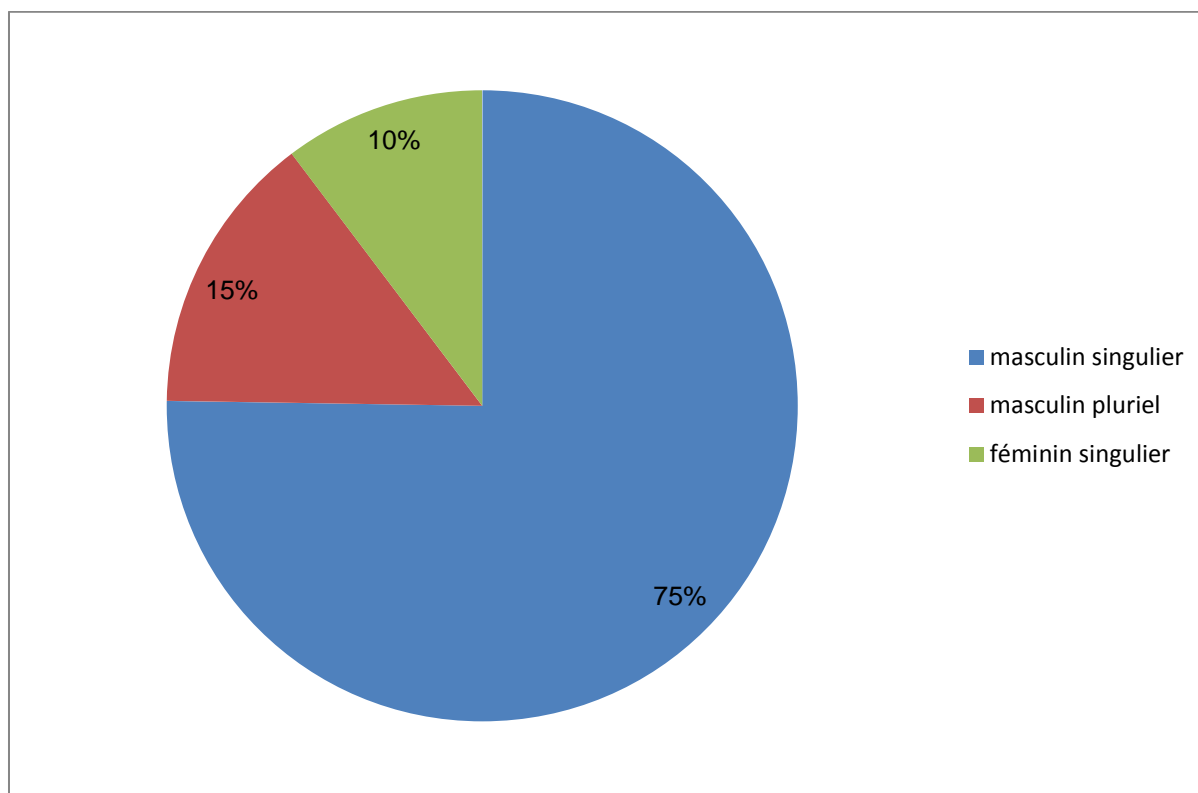


Figure 4 : Schéma représentatif de flexion des noms simples selon le genre et le nombre.

Ce schéma révèle que les noms masculins singuliers sont en première position avec un taux de 75%. Vient en deuxième position les noms masculins pluriels avec un taux de 15%, en troisième position se présente les noms féminins singuliers avec un taux de 10%.

A l'issue de cette étude morphologique, nous pouvons affirmer que dans notre corpus ce sont les noms simples qui prédominent puisqu'ils constituent le grand nombre de la totalité des anthroponymes.

Nous distinguons deux ensembles : Les noms composés et les noms simples.

Les noms composés sont classables à deux termes avec un nombre restreint. L'analyse de ces derniers révèle que tous les premiers composants sont des substantifs (Ait, Bou, Ben, Ou, Bel).

La présence des noms composés est liée avec le fait que ces noms portent des précisions dans la désignation, chaque nom comporte deux composants et chacun de ces composants sert à identifier et permet d'éviter les confusions ; par exemple la particule « Bou » indique la possession et l'appartenance. (DALLET, 1982, p. 04)

Les noms simples sont en nombre plus élevé que les noms composés, ils se répartissent en sous ensembles, les anthroponymes masculins sont plus nombreux que les noms féminins.

Nous pouvons dire que l'aspect morphologique des anthroponymes de notre région (Saharidj) est relativement varié.

Après avoir classé les anthroponymes de notre corpus selon le genre et le nombre, nous procédons dans le chapitre suivant à une étude lexico-sémantique de ces anthroponymes.

Troisième chapitre

**L'analyse lexico-
sémantique**

Dans ce chapitre nous allons faire une étude lexico-sémantique de chaque anthroponyme. Nous rappelons que notre étude est basée sur une analyse descriptive et explicative (analytique).

Après avoir fait l'analyse descriptive qui concerne la description morphologique des anthroponymes, nous allons dans ce qui suit passer à la partie analytique afin de dégager le sens de chaque anthroponyme.

Pour une analyse apte est fiable, nous avons tiré ces interprétations à base des dictionnaires et ouvrages.

Nous avons aussi opté la transcription berbère des anthroponymes de J.M DALLET (DALLET, 1982).

Notre corpus est une liste représentative des noms de famille inscrits sur le registre de l'état civil de la commune de Saharidj entre 1962 et 1972, il est subdivisé en noms composés et noms simples.

1. Les noms composés :

L'étude lexico-sémantique des noms composés porte sur l'interprétation de la base c'est-à-dire de premier constituant puis de second constituant.

Les noms composés représentent une minorité, un nombre de dix-huit sur cent seize (18/116).

1.1. Les anthroponymes composés avec la base « Ait » :

La base « Ait » est une particule kabyle qui signifie « *ceux du, au(x), qu'on peut interpréter par le français "les gens de"* » (CHERIGUENE, 1993, p. 132)

Elle sert à former deux anthroponymes de notre corpus.

1-AITABBAS/ ATεABBAS / :

Il s'agit d'un anthroponyme hybride composé de deux unités : /ait/ et /abbas/ qui a pour racine /abs/, il renvoie à un nom d'une importante tribu de la rive droite de la Soumam (Oued Sahel) de la wilaya de Béjaia. (DALLET J. M., 1982, p. 970)

Nous pouvons interpréter /AITABBAS/ par « ceux de abbas, appartenant à cette tribu ».

2-AITAZZOUG/ ATεAZUG / :

Il s'agit d'un anthroponyme kabyle composé de : /ait/ et /azzoug/ qui a pour racine /εzg/ il signifie « sourd ». (Idem. P. 1014)

Nous pouvons interpréter /AITAZZOUG/ par « ceux qui sont sourds ».

1.2. Les anthroponymes composés avec la base « Bou » :

La particule « Bou » vient du kabyle, de racine /B/ qui signifie « *l'homme à celui de, il marque une relation d'appartenance.* ». (DALLET J. M., 1982, p. 04)

1-BOURAI/ BURAY / :

Il s'agit d'un anthroponyme hybride composé de : /bou/ et /rai/ qui a pour racine /ry/ et qui signifie « un avis ». (DALLET J. M., 1982, p. 743)

Nous pouvons interpréter /BOURAI/ par : « l'homme qui a un avis ».

2-BOURAIN/ BURAYEN / :

Il s'agit d'un anthroponyme hybride composé de : /bou/ et /raine/. Il a la même signification que /BOURAI/, mais cet anthroponyme s'agit d'un nom pluriel puisqu'il se termine par le morphème du pluriel "en". (Idem .P.743)

Nous pouvons interpréter /BOURAIN/ par « ceux qui ont un avis ou ceux qui décident ».

3-BOURAOUI/ BURAWI / :

Il s'agit d'un anthroponyme hybride composé de : /bou/ et /raoui/, il est une autre variante du nom /BOURAI/ formé avec le suffixe d'appartenance "oui". (Idem. P.743)

Il a la même signification que les deux premiers anthroponymes.

4-BOUKAID / BUQAYED / :

Il s'agit d'un anthroponyme hybride composé de deux unités ; /bou/ et /kaid/ nom arabe qui signifie « le dirigeant, capitaine, chef, commandant ». (HADDADOU, 2012, p. 146)

Nous pouvons interpréter / BOUKAID/ par « un dirigeant ».

5-BOUGUEZZOUL/ BUGEZZUL / :

Il s'agit d'un anthroponyme kabyle composé de deux unités: /bou/ et /guezzoul/ de racine /gzl/ qui signifie « être court ». (DALLET J. M., 1982, p. 154)

Nous interprétons /BOUGUEZZOUL/ par « un homme court ».

6-BOUAZZIZ/ BUεZIZ / :

Il s'agit d'un anthroponyme hybride composé de : /bou/ et /azziz/ qui a pour racine /εz/ et qui signifie « cher, aimé ». (Idem. P.1055)

Nous pouvons interpréter /BOUAZZIZ/ par « le père de quelqu'un qui est cher ».

7-BOUDID/ BUDID / :

Il s'agit d'un anthroponyme de souche kabyle composé de deux unités ; /bou/ et /did/ qui signifie « le bois ». <http://www.geneanet.org/nom-de-famille/>

Nous pouvons interpréter /BOUDID/ par « celui qui travaille avec le bois ».

8-BOUGUENNA/ BUGENNA / :

Il s'agit d'un anthroponyme de souche kabyle composé de: /bou/ et /guenna/ qui a pour racine /gn/ et qui signifie « dormir ». (DALLET, 1982, p. 262)

Nous pouvons interpréter /BOUGUENNA/ par « l'homme qui dort ».

9-BOUGUERRA/ BUGERRA / :

Il s'agit d'un anthroponyme de souche kabyle composé de deux unités issu du kabyle : /bou/ et /guerra/ qui signifie « la pluie ». (HADDADOU, 2012, p. 219)

Nous pouvons interpréter /Bouguerra/ par « l'homme qui apporte la pluie ».

10-BOUMAAZA/ BUMAεZA / :

Il s'agit d'un anthroponyme hybride composé de deux unités : /bou/ et /maaza/ ce dernier prend le sens de « chèvre ». <http://www.geneanet.org/nom-de-famille/>

Nous pouvons interpréter /BOUMAAZA/ par « l'éleveur de chèvre ».

1.3. Les anthroponymes composés avec la base « Ben » :

La particule « ben » est d'une racine arabe qui signifie "fils". (CHERIGUENE, 1993, p. 112)

1-BENAISSA / BENεISA / :

Il s'agit d'un anthroponyme composé de deux unités purement arabes /ben/ et /aissa/ qui a pour racine /εs/, qui est une transcription arabe de Jésus « notre seigneur Jésus ». (DALLET, 1982, p. 1003)

Nous pouvons interpréter /BENAISSA/ par « ceux de Jésus ».

1.4. Les anthroponymes composés avec la base « Ou » :

La particule « Ou » a pour sens « *filis de, de la famille de, celui de, un de* » ou « *ceux de, les gens de, la tribu de* ». (Idem. P. 847)

1-OUFNI/ UFNI / :

Il s'agit d'un anthroponyme kabyle composé de deux unités : /ou/ et /fni/ qui a pour racine /fn/ et qui signifie « passer, finir ». (Idem. P.251)

Nous pouvons interpréter /OUFNI/ par « celui qui n'est pas éternel ».

2-OUALBANI/ WALBANI / :

Il s'agit d'un anthroponyme kabyle composé de deux unités : /ou/ et /albani/ qui a pour racine /lbn/ qui veut dire « entasser ». (Idem. P.443)

Ce nom est attribué aux gens qui habitent une région qui s'appelle /Beni Oualbane/ qui se situe à la commune de Saharidj.

Nous pouvons interpréter /OUALBANI/ par « celui qui organise les choses ».

3-OUARABE/ WAεRAB / :

Il s'agit d'un anthroponyme hybride composé de deux unités : /ou/ et /arabe/ qui a pour racine /εrb/ ce dernier renvoie à un prénom d'une personne qui parle la langue arabe ou peuple arabe. (Idem. P. 998)

Nous pouvons interpréter /OUARABE/ par « celui qui appartient à une communauté arabe ».

4- OUARAS/ WARAS / :

Il s'agit d'un anthroponyme kabyle composé de deux unités : /ou/ et /ras/ qui a pour racine /rs/ et qui signifie « peau brune ». (Idem. P.733)

Nous pouvons interpréter /OUARAS/ par « un homme bronzé ».

1.5. Les anthroponymes composés avec la base « Bel » :

La particule « Bel » est une variante de « Ben » signifie « fils de » : « "l" final étant un produit d'assimilation de "n" par effacement de ce dernier devant l'article "el" suivant ben ». (CHERIGUENE, 1993, p. 112)

1-BELKACEMI /BELQASMI/ :

Il s'agit d'un anthroponyme de souche arabe composé de deux unités d'origine arabes : /bel/ et /kacemi/ qui a pour racine /kcm/ et qui signifie « répartir, partager, distribuer ». (DALLET, 1982, p. 394)

Nous pouvons interpréter /BELKACEMI/ par « fils de partageur ».

2. Les noms simples :

Dans cette étape nous allons analyser les anthroponymes simples qui sont en nombre plus élevé que les noms composés, quatre vingt dix-huit sur cent seize (98/116).

L'analyse des noms simples consiste à dégager la racine de chaque anthroponyme car elle permet de regrouper plusieurs formations et par là d'en connaître l'étymologie, puis de faire l'interprétation « *l'étymologie peut rendre des services et continuer à être une source fiable* » (CHERIGUENE, 1993, p. 173)

Pour les noms qui ont la même racine, nous allons les interpréter ensemble.

1-ABBAS/ εABBAS / :

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine kabyle qui pour racine /εbs/, il renvoie à un nom d'une importante tribu de la rive droite de la Soumam (Oued Sahel) de la wilaya de Béjaia. (DALLET, 1982, p. 970)

Nous pouvons interpréter /ABBAS/ par « celui qui appartient à cette tribu ».

2-ABCHICHE/ ABCIC / :

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine kabyle qui a pour racine /bc/, vient du mot /asbecbec/ qui prend le sens « chuchoter ». (Idem. P. 05).

Nous pouvons interpréter /ABCHICHE/ par « un chuchoteur ».

3- ADDAR/ εADDAR / :

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine kabyle construit sur la racine /edr/, vient du mot /a3dar/ qui signifie « chétif ». (Idem. P. 976)

Nous pouvons interpréter /ADDAR/ par « un homme faible ».

4-AGGAD/ εAGGAD / :

Il s'agit d'un anthroponyme de souche kabyle construit sur la racine /egd/, vient du mot /εegged/ qui signifie « célébrer une fête ». (Idem. P. 980)

Nous pouvons interpréter /AGGAD/ par « un homme qui commémore les fêtes ».

5- AGGOU/ εAGGU / :

Il s'agit d'un anthroponyme de souche kabyle construit sur la racine / εg/, vient du mot /εagu/ qui signifie « la fatigue ». (Idem .P. 979)

Nous pouvons interpréter /AGGOU/ par « un homme qui manque d'effort ».

6-AHOUAOU/ AHWAW / :

Il s'agit d'un anthroponyme de souche kabyle qui a pour racine /hw/, vient du mot /ahwawi/ qui signifie « un plaisant ». (Idem. P. 295)

Nous pouvons interpréter /AHOUAOU/ par « un homme qui s'adonne aux plaisirs de la vie ».

7- AISSAOUI/ εISAWI / :

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine arabe qui a pour racine /εs/ dérivé du nom /Aissa/ avec le suffixe d'appartenance "oui".

Le nom /AISSA/ signifie le nom de notre prophète « Jésus ». (Idem. P. 1003)

8-AKKACHE/ εAKKAC / :

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine kabyle qui a pour racine /εkc/, vient du mot /εkkac/ qui est un toponyme près de Ain El Hamam (nom d'une tribu d'Igaouaouen). (Idem. P.982)

Nous pouvons interpréter /AKKACHE/ par « ceux qui dérivent de cette tribu ».

9-AKLI/ AKLI / :

Il s'agit d'un anthroponyme de souche kabyle construit sur la racine /kl/ qui signifie « esclave, serviteur ». (Idem. P. 402)

Nous pouvons interpréter /AKLI/ par « l'homme noir ».

10-AMARA/ εMARA/, 11 - AMARENE /εAMAREN /, 12- / AMEUR/ εAMER/ :

Il s'agit de trois anthroponymes de souche arabe construits sur la racine /εmr/, qui signifie « remplir ». (Idem. P. 990)

Nous pouvons interpréter /AMARA, AMARENE et AMEUR/ par « ceux qui peuplent une maison ou un endroit ».

13-AMZAL/ AMZAL / :

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine kabyle construit sur la racine /mzl/, il est une variante du mot /yemsal/ qui vient du mot /msel/ signifiant « façonner ». (NAÏT ZERRAD, 2005, p. 164)

Nous pouvons interpréter /AMZAL/ par « un homme qui modèle les objets ».

14- ARBANE/ εARBAN / :

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine kabyle construit sur la racine /εrbn/, vient du mot /εεerban/ qui signifie « rester seul ». (Idem. P. 999)

Nous pouvons interpréter /ARBANE/ par « un homme isolé ».

15-ARGANE/ ARGAN / :

Il s'agit d'un anthroponyme qui a pour racine/ rgn/, vient du mot /arganier/ qui signifie « un arbre ». (NAÏT ZERRAD, 2005, p. 21)

Nous pouvons interpréter /ARGANE/ par « un homme qui plante les arbres ».

16- ATMANE/ εATMAN / :

Il s'agit d'un anthroponyme de souche arabe variante du mot /Otmane/ qui veut dire « petit serpent ». <http://www.x-recherche.com/cgi-bin/trouve.cgi?name=jtosti&MOTS=teche&SUBSTRING=on&nresp=10>.

Nous pouvons interpréter /ATMANE/ par « un homme qui élève les serpents ».

17- AZIDANE/ AZIDAN / :

Il s'agit d'un anthroponyme de souche arabe construit sur la racine /zyd/, vient du mot /zayed/ qui signifie « un accroissement ». <http://www.harissa.com/géologie/originrdenoms.htm>.

Nous pouvons interpréter /AZIDANE/ par « un homme qui a un accroissement dans son travail ».

18-BAALI/ BAεLI / :

Il s'agit d'un anthroponyme kabyle qui a pour racine /bəl/, vient du mot /abeeli/ qui signifie « non arrosé ». (DALLET, 1982, p. 66)

Nous pouvons interpréter /BAALI/ par « l'homme qui n'arrose pas les plantes ».

19-BAAZIZ/ BAεZIZ / :

Il s'agit d'un anthroponyme arabe qui a pour racine /εz/, vient du mot /εaziz/ qui signifie « précieux, cher ». (Idem. P.1055)

Nous pouvons interpréter /BAAZIZ/ par « un homme qui occupe une place privilégiée ».

20-BADIS/ BADIS / :

Il s'agit d'un anthroponyme arabe signifie « émire ziride⁷ qui régna de 996 à 1016 ». (NAÏT ZERRAD, 2005, p. 31)

Nous pouvons interpréter /BADIS/ par « un homme combattant ».

21-BAHI/ BAHY / :

⁷ Badis ben Mansur a été le troisième émire ziride régnant en Ifriqiya (995-1016). Il combattait les Zénètes. Il meurt en Mai 1016.

Il s'agit d'un anthroponyme arabe qui a pour racine /bh/ qui signifie « éblouissant, éclatant ». (DALLET, 1982, p. 15)

Nous pouvons interpréter /BAHI/ par « un homme admirable ».

22-BAHLOUL/ BAHLUL / :

Il s'agit d'un anthroponyme de souche arabe construit sur la racine /bhl/ qui signifie « rieur, plaisantin ». (Idem. P.15)

Nous pouvons interpréter /BAHLOUL/ par « un homme qui aime à faire le plaisant ».

23-BARR/ BAR / :

Il s'agit d'un anthroponyme de souche kabyle construit sur la racine /br/, vient du mot /bber/ qui signifie « prélever ». (Idem. P.36)

Nous pouvons interpréter /BARR/ par « un homme qui fait des prélèvement pour les analyser ».

24-BECHEKAT/ BECKAT / :

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine kabyle qui a pour racine /bckt/, vient du mot /tabeckit/ qui signifie « petit fusil ». (Idem. P.06)

Nous pouvons interpréter /BECHEKAT/ par « un homme à fusil ».

25- BECHEKOUR/ BECKUR / :

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine kabyle qui a pour la racine /bckr/ qui signifie « petit pot à large ouverture ». (Idem. P.11)

Nous pouvons interpréter /BECHEKOUR/ par « un homme qui fabrique les pots ».

26-BELLAL/ BELLAL / :

Il s'agit d'un nom propre d'un saint vient du mot /Sidi Blal/. (Idem. P.22)

Nous pouvons interpréter /BELLAL/ par « celui qui vit selon la loi du Dieu ».

27-CHAIR/ CAYER / :

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine kabyle qui a pour racine /cyr/, vient du mot /ceyyer/ qui signifie « fragmenter ». <http://www.geneanet.org/nom-de-famille/>

Nous pouvons interpréter /CHAIR/ par « celui qui sépare les choses ».

28-CHAMELI / CAMLI / :

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine kabyle construit sur la racine /cml/, vient du mot /tacemlit/ qui signifie « entraide bénévole pour un travail dans l'intérêt du village ». (DALLET, 1982, p. 95)

Nous pouvons interpréter /CHAMELI/ par « un homme qui apporte un aide pour les autres

29-CHOUBANE/ CUBAN / :

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine kabyle qui a pour racine /cbn/, vient du mot /aciban/ qui signifie « cheveux blancs ». (Idem. P.75)

Nous pouvons interpréter /CHOUBANE/ par « un homme à cheveux blancs ».

30-DAOUD/ DAWED / :

Il s'agit d'un nom du prophète David. (Idem. P. 161)

31-DECHIR/ DECIR / :

Il s'agit d'un anthroponyme de souche kabyle qui a pour racine /dcr/, vient du mot /adcir/ qui signifie « quartier de village ». (Idem. P. 131)

Nous pouvons interpréter /DECHIR/ par « celui qui vit dans un quartier populaire »

32-DEROUICHE/ DERWICH/ :

Il s'agit d'un anthroponyme de souche kabyle qui a pour racine /drwc/ qui signifie « fou ». (Idem. P.158)

Nous pouvons interpréter /DEROUICHE/ par « un homme fou ».

33- DJEMAA/ JAMεA / :

Il s'agit d'un anthroponyme de souche arabe qui a pour racine /jmε/ du mot /ljomoεa/ qui signifie « une journée de la semaine "vendredi" ». (Idem. P. 370)

Nous pouvons interpréter /DJEMAA/ par « quelqu'un qui naissait en vendredi ».

34- DJIDEL/ JIDEL / :

Il s'agit d'un anthroponyme de souche kabyle qui a pour racine /jdl/, vient du mot /yejjadal/ qui signifie « discuter ». (Idem. P.402)

Nous pouvons interpréter /DJIDEL/ par « un homme qui débat ».

35- DJOUADI/ JUWADI / :

Il s'agit d'un anthroponyme de souche kabyle qui a pour racine /jwd/, vient du mot /ljid/ qui signifie « brave ». (Idem. P. 381)

Nous pouvons interpréter /DJOUADI/ par « un homme courageux ».

36- DRISSI / DRISI / :

Ils s'agit d'un anthroponyme de souche arabe qui a pour racine /drs/, vient du mot /darasa/ qui signifie « faire la leçon ». (Idem. P. 157)

Nous pouvons interpréter /DRISSI/ par « un instituteur ».

37- DRIZI / DRIZI / :

Il s'agit d'un anthroponyme de souche kabyle qui a pour racine /drz/, vient du mot /adriz/ qui signifie « fête ». (Idem. P. 159)

Nous pouvons interpréter /DRIZI/ par « un homme qui aime les fêtes ».

38- FECHETAH/ FECTAH / :

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine kabyle construit sur la racine /fcth/ du mot /lficta/ qui signifie « jour férié ». (Idem. P. 190)

Nous pouvons interpréter /FECHETAH/ par « celui qui ne travaille pas tous les jours ».

39- FERTAS/ FERTAS / :

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine kabyle construit sur la racine /frts/ qui signifie « chauve ». (HADDADOU, 2012, p. 69)

Nous pouvons interpréter /FERTAS/ par « un homme chauve ».

40- GALEZ/ GALEZ / :

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine kabyle construit sur la racine /glz/ du mot /eglez/ qui signifie « mépriser, dédaigner ». (DALLET, 1982, p. 258)

Nous pouvons interpréter /GALEZ/ par « un homme méprisable ».

41- HABET / HABET / :

Il s'agit d'un anthroponyme arabe qui a pour racine /hbt/, vient du mot /ehbet/ qui signifie « descendre ». (Idem. P.326)

Nous pouvons interpréter /HABET/ par « un homme qui habite une maison moins élevée ».

42- HABIB / HABIB / :

Il s'agit d'un anthroponyme arabe qui a pour racine /hb/, vient du mot /habib/ qui signifie « très cher ». <http://www.harissa.com/géologie/originedenoms.htm>.

Nous pouvons interpréter / HABIB/ par « un homme précieux ».

43- HADDAR /HADAR/ :

Il s'agit d'un anthroponyme arabe vient de toponyme /hydra/ « un quartier sur les hauteurs d'Alger ». (HADDADOU, 2012, p. 72)

Nous pouvons interpréter /HADDAR/ par « ceux qui habitent Hydra ».

44- HADACHE / HADAC / :

Il s'agit d'un anthroponyme kabyle qui a pour racine /hdc/, vient du mot /hdac/ qui signifie « onze ». (DALLET, 1982, p. 345)

Nous pouvons interpréter /HADACHE/ par un sobriquet donné à quelqu'un.

45- HADDAD / HADDAD / :

Il s'agit d'un anthroponyme arabe qui a pour racine /hd/ et qui signifie « forgeron ».
(Idem. P.305)

Nous pouvons interpréter /HADDAD/ par « un forgeron ».

46- HADJI / HAJI / :

Il s'agit d'un anthroponyme arabe qui a pour racine /hj/, vient du mot /hadj/ qui signifie « pèlerin ». (Idem. P.312)

Nous pouvons interpréter /HADJI/ par « un homme qui fait le pèlerinage ».

47- HAMAD/ HAMAD/ :

Il s'agit d'un anthroponyme arabe qui a pour racine /hmd/ qui signifie « louant ».
(Idem. P. 332)

Nous pouvons interpréter /HAMAD/ par « celui qui loue Dieu ».

48- HAMICHI / HAMICI /, 49- HAMIMECHE / HAMIMEC / :

Il s'agit de deux anthroponymes kabyles qui ont pour racine /hmc/, viennent du mot /ehemimuc/ qui signifie « graine rouge de la bryone qui servait autrefois de fard ».
(Idem. P.323)

Nous pouvons interpréter /HAMICHI et HAMIMECHE/ par « ceux qui ont des joues rouges ».

50- HAMRI /HAMRI/ :

Il s'agit d'un anthroponyme kabyle qui a pour racine /hmr/, vient du mot /hemmer/ qui signifie « butter ». (Idem. P.326)

Nous pouvons interpréter /HAMRI/ par « un homme qui pratique le buttage ».

51- HAMSI / HAMSI / :

Il s'agit d'un anthroponyme arabe qui a pour racine /hms/, vient du mot /hemmes/ qui signifie « rouler en gros grains ». (Idem. P.366)

Nous pouvons interpréter /HAMSI/ par « un homme qui fait la torréfaction ».

52- IDER / IDER/, 53- IDDIR /IDIR/ :

Il s'agit de deux anthroponymes kabyles qui ont pour la racine /dr/, viennent du mot /idir/ qui signifie « vivre ». (NAÏT ZERRAD, 2005, p. 54)

Nous pouvons interpréter /IDER et IDDIR/ par « un homme vivant ».

54- IHADDADENE / IHADDADEN/ :

Il s'agit d'un anthroponyme arabe pluriel du nom /Haddad/.

Voir (45- Haddad).

55- IKENE / IKEN/:

Il s'agit d'un anthroponyme kabyle qui a pour racine /kn/, vient du mot /ékné/ qui signifie « jumeaux ». (DALLET, 1982, p. 990)

Nous pouvons interpréter /IKEN/ par « des jumeaux ».

56- IRNATENE/ IRNATEN /:

Il s'agit d'un anthroponyme kabyle composé de /yerna/ et /ten/ qui signifie « il les a vaincus ». (NAÏT ZERRAD, 2005, p. 62)

Nous pouvons interpréter /IRNATENE/ par « un vainqueur ».

57- ITMACENE/ ITMASEN/:

Il s'agit d'un anthroponyme kabyle composé de /ayt/ et /imassen/ qui signifie « ceux à la charrue ». (Idem. P.64)

Nous pouvons interpréter /ITMACENE/ par « des agriculteurs qui travaillent avec la charrue ».

58-KACIMI / QASIMI / :

Il s'agit d'un anthroponyme de souche arabe construit sur la racine /qsm/, vient du mot /qasem/ qui signifie « partager ». (DALLET, 1982, p. 684)

Nous pouvons interpréter /KACIMI/ par « un homme qui divise et répartit des parts entre des personnes ».

59- KERRACHE/ KERRAC / :

Il s'agit d'un anthroponyme de souche kabyle construit sur la racine /krc/ du mot /kerrec/ qui signifie « mordiller ». (Idem. P.416)

Nous pouvons interpréter /KERRACHE/ par « un homme qui a l'habitude de mordre ».

60-KHABER / XABER / :

Il s'agit d'un anthroponyme de souche arabe construit sur la racine /xbr/ du mot /xebber/ qui signifie « annoncer ». (Idem. P.930)

Nous pouvons interpréter /KHABER/ par « un homme qui fait connaître des nouvelles ».

61- KHALED / XALED / :

Il s'agit d'un anthroponyme de souche arabe signifiant « éternel ». <http://www.x-recherche.com/cgi-bin/trouve.cgi?name=jtosti&MOTS=teche&SUBSTRING=on&nrespp=10>.

Nous pouvons interpréter /KHALED/ par « un homme éternel ».

62- KHENFOUS/ XENFUS/ :

Il s'agit d'un anthroponyme de souche arabe construit sur la racine /xnfs/ qui signifie « scarabée ». (DALLET, 1982, p. 945)

Nous pouvons interpréter /KHENFOUS/ par « un homme qui semble à un scarabée ».

63- LAHCENE/ LAHSEN / :

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine arabe qui a pour racine /hsn/ du mot / hessen/ qui signifie « le meilleur ». (Idem. P.343)

Nous pouvons interpréter /LAHCENE/ par « un homme excellent ».

64- LAKRAR/ LAQRAR / :

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine kabyle qui a pour racine /lqr/, vient du mot /leqrar/ qui signifie « sécurité, stabilité ». (Idem. P.671)

Nous pouvons interpréter /LAKRAR/ par « un homme qui présente la sécurité pour les autres ».

65- LAMRI/ LAMRI / :

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine kabyle qui a pour racine /emr/, vient du mot /æmer/ qui signifie « être garni ». (Idem. P. 990)

Nous pouvons interpréter /LAMRI/ par « un homme qui remplit sa maison ».

66- LATRI/ LεATRI / :

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine kabyle qui a pour racine /etr/, vient du mot /ettri/ qui signifie « être robuste ». (Idem. P.1048)

Nous pouvons interpréter /LATRI/ par « un homme fort ».

67- LATROUS/ LεATRUS / :

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine kabyle qui a pour racine /etrs/, vient du mot /εetres/ qui signifie « être robuste ». (Idem. P.1048)

Nous pouvons interpréter /LATROUS/ par « un homme fort ».

68- LEBAAL/ LABεAL/ :

Voir (18-BAεLI).

69- LOUARI/ LUWARI / :

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine kabyle qui a pour racine /ewr/ du mot /amaεwaru/ qui signifie « d'humeur difficile ». (Idem. P.1009)

Nous pouvons interpréter /LOUARI/ par « un homme d'humeur difficile ».

70- MAROUENE/ MARWAN /:

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine kabyle, ce nom peut venir d'une tribu berbère LES BENI MAROUENE qui ont émigré de l'Atlas marocain vers la région de Collo⁸ en Algérie. <http://www.harissa.com/géologie/originedenoms.htm>.

Nous pouvons interpréter /MAROUENE/ par « ceux de BENI MAROUENE ».

71- MEBARKI/ MEBARKI/:

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine arabe qui a pour racine/brk/, vient du mot /mobarek/ qui signifie « être béni ». (DALLET, 1982, p. 45)

Nous pouvons interpréter /MEBARKI/ par « un homme béni ».

72- MECHEKAK/ MECKAK/:

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine kabyle qui pour racine /ck/ du mot /amechkuk/ qui signifie « soupçonner ». (Idem. P.84)

Nous pouvons interpréter /MECHEKAK/ par « un homme douteux ».

73- MECHOU/ MECU/:

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine kabyle qui a pour racine /mc/ du mot /amcic/ qui signifie « chat ». (Idem. P.481)

Nous pouvons interpréter /MECHOU/ par « un éleveur des chats ».

74- MEDJEBER/ MEJBER /:

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine kabyle qui a pour racine /jbr/, vient du mot /ejber/ le "m" qui veut dire « qui est », il signifie « réparer, remettre en bon état ». (Idem. P.358)

Nous pouvons interpréter /MEDJEBER/ par « celui qui rétablit les autres ».

75- MEDJERI/ MEJRI /:

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine kabyle qui a pour racine /mjr/, vient du mot /amjur/ qui signifie « méchant ». (Idem. P.535)

⁸ Collo est une ville portuaire, chef-lieu de commune de la wilaya de Skikda en Algérie située à environ 500km à l'Est d'Alger.

Nous pouvons interpréter /MEDJERI/ par « un homme qui cherche à faire du mal aux autres ».

76- MEGUELELT/ MEGLELT /:

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine kabyle qui a pour racine /mgl/, vient du mot /ameggal/ qui signifie « labeur ». (Idem. P.489)

Nous pouvons interpréter / MEGUELELT/ par « un labeur ».

77- MARROUK/ MARUK /:

Il s'agit d'un toponyme arabe qui signifie le pays du MAROC. (Idem. P.516)

Nous pouvons interpréter /MARROUK/ par « ceux qui viennent du MAROC ».

78- MERZOUK/ MERZUQ /:

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine arabe qui a pour racine /rzq/ qui signifie « fortuné ». (Idem. P. 747)

Nous pouvons interpréter /MERZOUK/ par « un homme riche ».

79- MESRANE/ MESRAN /:

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine kabyle qui a pour racine /srn/, vient du mot /essran/ qui signifie « gîte ». (Idem. P.794).

Nous pouvons interpréter /MESRANE/ par « un homme qui offre aux autres un gîte ».

80- MESSARA/ MESARA/:

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine kabyle qui a pour racine /msr/, vient du mot /amassar/ qui signifie « qui couvre, qui cache ». (Idem. P.524)

Nous pouvons interpréter /MESSARA/ par « un homme qui tient les secrets ».

81- MESSOUDI/ MESεUDI – 82- MASOUDENE/ MASεUDAN/ :

Il s'agit de deux anthroponymes d'origine arabe viennent du mot /saεada/ qui signifie « la joie ». (Idem. P.802)

Nous pouvons interpréter /MESSOUDI et MASOUDENE/ par « un homme joyeux ».

83- MIDOUNE/ MIDUN / :

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine kabyle qui a pour racine /mdn/, vient du mot /amdun/ qui signifie « bassin ». (Idem. P.529)

Nous pouvons interpréter /MIDOUNE/ par « une homme qui construit les bassins ».

84- MOUSSAOUI/ MUSAWI / :

Dérivé du mot /MOUSSA/ qui correspond au nom de notre prophète MOUSSA. (Idem. P.520)

85- NOURI/ NURI / :

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine arabe qui a pour racine /nr/ qui signifie « l'éclat ». (Idem. P.574).

Nous pouvons interpréter /NOURI/ par « une homme qui a de l'éclat sur son visage ».

86- RACHEDI/ RACDI / :

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine arabe construit sur la racine /rcd/, vient du mot /recced/ qui signifie « conseiller ». (Idem. P.747)

Nous pouvons interpréter /RACHEDI/ par « un conseiller ».

87- SADOUNI/ SAεDUNI / :

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine kabyle construit sur la racine /sdn/, vient du mot /tisednan/ un ancien emploi à Wargla et Mzab, il signifie « femme ». (Idem. P.757)

Nous pouvons interpréter /SADOUNI/ par « un homme qui a plusieurs femmes ».

88- SAIDI/ SAεIDI / :

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine arabe vient du mot /said/ qui signifie « heureux ».

<http://www.x-recherche.com/cgi-bin/trouve.cgi?name=jtosti&MOTS=teche&SUBSTRING=on&nresp=10>.

Nous pouvons interpréter /SAIDI/ par « un homme heureux ».

89- SERIDJE/ SERIJ / :

Il s'agit d'un anthroponyme d'origine kabyle construit sur la racine /srj/, vient du mot /serrij/ qui signifie « seller ». (DALLET, 1982, p. 834)

Nous pouvons interpréter /SERIDJE/ par « celui qui se charge de seller les chevaux »

90- TALBI/ TALBI /, 91- TALEB/ TALEB /:

Il s'agit de deux anthroponymes arabes qui ont pour racine /tlb/ du mot /talib/ qui signifie « étudiant ». (Idem. P. 838)

Nous pouvons interpréter /TALBI et TALEB/ par « ceux qui ont à la recherche de savoir »

92- TAMOURT/ TAMURT / :

Il s'agit d'un anthroponyme kabyle qui a pour racine /mr/ qui signifie « terre natale ». (Idem. P.512)

Nous pouvons interpréter /TAMOURT/ par « celui qui a préservé la terre de ses aïeux »

93- TAMSAOUT/ TAMSAWT / :

Il s'agit d'un anthroponyme arabe qui signifie « fenouil sauvage⁹ ». (HADDADOU, 2012, p. 94)

Nous pouvons interpréter /TAMSAOUT/ par « un homme qui vivait dans un endroit où se trouve cette herbe ».

94- TOUMI/ TUMI/ :

Il s'agit d'un anthroponyme arabe qui a pour racine /tm/ qui signifie « jumeau ».

⁹ Fenouil est une herbe ombellifère aux feuilles à découpures filiformes, dont les gaines charnues de la base des feuilles sont consommées comme légume ou employées à usage aromatique.

<http://www.x-recherche.com/cgi-bin/trouve.cgi?name=jtosti&MOTS=teche&SUBSTRING=on&nrespp=10>.

Nous pouvons interpréter / TOUMI/ par « des jumeaux ».

95- YAHAOUI/ YAHYAWI / :

Il s'agit d'un anthroponyme arabe qui a pour racine /hy/ du mot /ehyu/ qui signifie « ressusciter ». (DALLET, 1982, p. 348)

Nous pouvons interpréter /YAHAOUI/ par « le ressuscité ».

96- YOUNSI/ YUNSI / :

Il s'agit d'un anthroponyme formé avec le suffixe d'appartenance -i- sur /younes/ qui correspond au nom du prophète /Younes/. <http://www.x-recherche.com/cgi-bin/trouve.cgi?name=jtosti&MOTS=teche&SUBSTRING=on&nrespp=10>.

97- ZEMMOUR/ ZEMMUR / :

Il s'agit d'un anthroponyme kabyle qui a pour racine /zmr/ du mot /azemmur/ qui signifie « les olives ». (DALLET, 1982, p. 948)

Nous pouvons interpréter /ZEMMOUR/ par « un homme qui possède les champs d'olives ».

98- ZERKAK/ ZERQAQ / :

Il s'agit d'un anthroponyme arabe qui a pour racine /zrq/, vient du mot /azraq/ qui signifie « bleu ». (Idem. P.958)

Nous pouvons interpréter /ZARKAK/ par « un homme à yeux bleus ».

L'étude lexico-sémantique des anthroponymes de notre corpus nous a permis d'analyser les deux classes de noms ; les noms composés et les noms simples, de dégager la signification et l'origine de chaque anthroponyme.

Pour les noms composés, leur premier constituant est soit d'origine kabyle comme (Ait, Bou et Ou), soit d'origine arabe comme (Bel et Ben).

Les anthroponymes hybrides prédominent l'ensemble des noms composés puis les anthroponymes kabyles et enfin les anthroponymes arabes.

Quant aux noms simples qui représentent une grande partie de notre corpus, leur origine est kabyle pour la majorité.

L'interprétation des anthroponymes nous a donné des significations relevant de différents domaines.

Dans le chapitre qui suit, nous essayerons de classer les anthroponymes de notre corpus selon le thème dégagé selon cette analyse lexico-sémantique.

Le quatrième chapitre

La classification

sémantique des

anthroponymes

L'histoire de l'Algérie est riche cela s'explique par l'aspect varié de son anthroponymie.

Le résultat de notre recherche nous a permis de dévoiler certains points de l'anthroponymie algérienne, de révéler la réalité historique et socioculturelle des anthroponymes de notre corpus.

Après avoir fait l'analyse lexico-sémantique des anthroponymes nous avons dégagé des thèmes et nous avons constaté aussi la diversité dans ces derniers. Il y a ceux qui ont en relation avec l'homme, avec la situation et le mouvement, le métier, l'habitat, la religion, les sentiments et émotions, etc.

Dans ce chapitre, nous allons établir un classement des thèmes du plus récurrent au moins récurrent.

1. Les anthroponymes relatif à la description physique et morale :

- ✓ ADDAR qui signifie « chétif ».
- ✓ AGGOU qui signifie « la fatigue ».
- ✓ AITAZZOUG qui signifie « sourd ».
- ✓ AKLI qui signifie « l'homme noir ».
- ✓ BAHY qui signifie « éblouissant ».
- ✓ BOUGUEZZOUL qui signifie « être court ».
- ✓ BOURAI / BOURAINE / BOURAOUI qui signifient « un avis ».
- ✓ CHOUBANE qui signifie « cheveux blancs ».
- ✓ DEROUICHE qui signifie « fou ».
- ✓ DJOUADI qui signifie « brave ».
- ✓ FERTAS qui signifie « chauve ».
- ✓ IRNATENE qui signifie « un vainqueur ».
- ✓ LAHCENE qui signifie « le meilleure ».
- ✓ LAKRAR qui signifie « stabilité, sécurité ».
- ✓ LOUARI qui signifie « d'humeur difficile ».
- ✓ LATRI / LATROUS qui signifient « être robuste ».
- ✓ MECHEKAK qui signifie « soupçonner ».
- ✓ MEDJERI qui signifie « méchant ».
- ✓ MESSARA qui signifie « un homme qui tient les secrets ».

- ✓ NOURI qui signifie « l'éclat ».
- ✓ OUARAS qui signifie « peau brune ».
- ✓ RACHEDI qui signifie « conseiller ».
- ✓ ZARKAK qui signifie « bleu ».

2. Les anthroponymes relatifs à la situation et mouvement (l'acte fait par la personne) :

- ✓ ABCHICHE qui signifie « chuchoter ».
- ✓ AGGAD qui signifie « célébrer une fête ».
- ✓ AMARA / AMARENE / AMEUR/ qui signifient « remplir ».
- ✓ ARBANE qui signifie « rester seul ».
- ✓ BAALI / LEBAAL qui signifient « l'homme qui n'arrose pas les plantes ».
- ✓ BARR qui signifie « prélever ».
- ✓ BELKACEMI /KACIMI qui signifient « partager ».
- ✓ BOUGUENNA qui signifie « l'homme qui dort ».
- ✓ CHAIR qui signifie « fragmenter ».
- ✓ CHAMELI qui signifie « l'homme qui apporte un aide pour les autres ».
- ✓ DJIDEL qui signifie « discuter ».
- ✓ KERRACHE qui signifie « mordiller ».
- ✓ KHABER qui signifie « annoncer ».
- ✓ LAMRI qui signifie « être garni ».
- ✓ OUALBANI qui signifie « celui qui organise les choses ».

3. Les anthroponymes relatifs aux métiers :

- ✓ AMZAL qui signifie « façonner ».
- ✓ BOUDID qui signifie « celui qui travaille avec le bois ».
- ✓ DRISSI qui signifie « un instituteur ».
- ✓ HADDAD /IHADDADENE qui signifient « un forgeron »
- ✓ HAMRI qui signifie « un homme qui pratique le buttage ».
- ✓ HAMSI qui signifie « un homme qui fait la torréfaction ».
- ✓ ITMACENE qui signifie « ceux à la charrue ».
- ✓ MEDJEBER qui signifie « réparateur ».
- ✓ MEGUELELT qui signifie « un labeur ».

- ✓ MIDOUNE qui signifie « un homme qui construit les bassins ».
- ✓ SERIDJ qui signifie « celui qui se charge de seller les chevaux ».

4. Les anthroponymes relèvent à l'habitat :

- ✓ AITABBAS / ABBAS qui signifient « tribu de la rive de la Soumam ».
- ✓ AKKACHE qui signifie « un toponyme près de Ain El Hamam ».
- ✓ DECHIR qui signifie « quartier de village ».
- ✓ HABET qui signifie « un homme qui habite une maison moins élevé ».
- ✓ HADDAR qui signifie « quartier sur les hauteurs d'Alger "Hydra" ».
- ✓ MAROUANE qui signifie « tribu berbère ».
- ✓ MERROUK qui signifie « le pays marocain ».
- ✓ MESRANE qui signifie « un gîte ».
- ✓ TAMOURT qui signifie « terre natale ».

5. Les anthroponymes relatifs aux domaines religieux :

- ✓ BELLAL qui signifie « nom d'un Saint ».
- ✓ BENAÏSSA /AÏSSAOUI qui signifient « noms de prophète JESUS ».
- ✓ DAOUD qui signifie « nom de prophète DAVID ».
- ✓ HADJI qui signifie « pèlerin ».
- ✓ HAMAD qui signifie « louant ».
- ✓ MEBARKI qui signifie « être béni ».
- ✓ MOUSSAOUI qui signifie « nom de prophète MOUSSA ».
- ✓ YOUNSI qui signifie « nom de prophète YOUNES ».

6. Les anthroponymes relatifs aux sentiments et émotions :

- ✓ AHOUAOU /BAHLOUL qui signifient « plaisant ».
- ✓ BAAZIZ qui signifie « aimé ».
- ✓ BOUZZIZ qui signifie « précieux ».
- ✓ DRIZI qui signifie « un homme qui aime les fêtes ».
- ✓ GALAZ qui signifie « mépriser ».
- ✓ HABIB qui signifie « très cher ».
- ✓ MESSOUDI/ MASOUDENE qui signifient « la joie ».
- ✓ SAIDI qui signifie « heureux ».

7. Les anthroponymes relèvent de divers domaines :

- **Les anthroponymes relatifs aux animaux :**

- ✓ ATMANE qui signifie « petit serpent ».
- ✓ BOUMAAZA qui signifie « chèvre ».
- ✓ KHENFOUS qui signifie « scarabée ».
- ✓ MECHOU qui signifie « chat ».

- **Les anthroponymes relatifs à l'âge et à la vie :**

- ✓ IDER / IDDIR qui signifient « vivre ».
- ✓ KHALED qui signifie « éternel ».
- ✓ OUFNI qui signifie « passer, finir ».
- ✓ YAHAOUI qui signifie « ressusciter ».

- **Les anthroponymes relatifs aux statuts des personnes :**

- ✓ BADIS qui signifie « Emir ».
- ✓ BOUKAID qui signifie « dirigeant, capitaine ».
- ✓ TALBI / TALEB qui signifient « étudiant ».

- **Les anthroponymes relatifs aux objets utilisés dans la vie quotidienne :**

- ✓ BECHEKAT qui signifie « petit fusil ».
- ✓ BECHEKOUR qui signifie « petit pot à large ouverture ».
- ✓ HAMICHI/ HAMIMECHE qui signifient « graine rouge de la bryone qui servait autrefois de fard ».

- **Les anthroponymes relatifs aux végétaux :**

- ✓ ARGANE qui signifie « un arbre ».
- ✓ TAMSAOUT qui signifie « fenouil sauvage ».
- ✓ ZEMMOUR qui signifie « les olives ».

- **Les anthroponymes relatifs à la situation financière :**

- ✓ AZIDANE qui signifie « un accroissement ».
- ✓ MERZOUK qui signifie « fortuné ».

- **Les anthroponymes relatifs aux temps :**

- ✓ DJEMAA qui signifie « vendredi ».

- ✓ FERCHETAH qui signifie « jour férié ».
- **L’anthroponyme relatif à la relation familiale :**
- ✓ IKEN / TOUMI qui signifient « jumeau ».
- **L’anthroponyme relatif aux origines et racines :**
- ✓ OUARABE qui signifie « arabe ».
- **L’anthroponyme relatif aux croyances :**
- ✓ BOUGUERRA qui signifie « l’homme qui apporte la pluie ».
- **L’anthroponyme relatif au sexe :**
- ✓ SADOUNI qui signifie « femme ».
- **L’anthroponyme relatif au nombre :**
- ✓ HADDACHE qui signifie « onze ».

D’après ce classement sémantique, nous avons constaté que le thème le plus prédominant renvoie à la description physique et morale des personnes de la commune de Saharidj, cela s’explique par la force de leurs corps et la vivacité de leurs mentalités.

Puis, nous avons les noms relatifs à la situation et au mouvement, un comportement ou un acte fait par les personnes.

L’ensemble des noms de métiers que nous avons recensé montre les travaux exercés à cette époque.

Le domaine de l’habitat marque aussi une présence moyenne, ainsi le domaine religieux constitue une catégorie à ne pas négliger qui exprime l’attachement des personnes à la religion.

Nous avons aussi les sensations et les sentiments exprimés par des personnes envers les autres.

Enfin, nous avons des anthroponymes relatif aux divers domaines tel que : les animaux, l’âge et la vie, le statut des personnes, les objets utilisés dans la vie

quotidienne, les végétaux, la situation financière, le temps, les relations familiales, les origines et racines, les croyances, le sexe et le nombre.

Conclusion

Dans ce modeste travail portant sur l'analyse anthroponymique des noms de famille de la commune de Saharidj entre 1962 et 1972, il a été développé tout d'abord un cadre théorique auquel nous avons abordé l'onomastique, sa définition et ses deux branches (l'anthroponymie et la toponymie).

Nous nous sommes par ailleurs essentiellement interrogés sur le nom propre, nous avons essayé de le définir et de citer ses différents critères définitoires (formels, syntaxiques, sémantiques, référentiels). Ensuite, nous avons touché aux classes du nom propre notamment à l'anthroponyme et plus exacte au nom de famille qui fait l'objet de notre recherche.

Alors que le deuxième chapitre a été consacré à la description morphologique des anthroponymes, il convient de rappeler que nous avons adopté une analyse descriptive qui consiste à décrire et à classer les anthroponymes.

Pour ce qui est de l'aspect morphologique des anthroponymes, cette étude révèle la présence de deux catégories : les noms composés qui sont une minorité restent leurs premiers composants des substantifs et les noms simples qui représentent la grande partie de notre corpus, pour la plupart sont des noms masculins.

Le résultat de deuxième chapitre à infirmer notre troisième hypothèse que tous les anthroponymes de notre corpus sont des noms simples.

Puis, nous nous sommes intéressés dans le troisième chapitre à l'analyse lexico-sémantique, l'analyse adoptée pour cette partie est une analyse explicative.

Alors, nous nous sommes intéressés à la question fondamentale de notre travail à savoir : *les origines et les différentes significations des noms de famille de la commune de Saharidj entre 1962 et 1972*. A ce niveau, l'analyse nous a conduit à dire que l'anthroponymie de cette région est un cumul de savoir et de culture qu'a connu cette région.

L'origine des noms composés, pour la plupart sont des noms hybrides. Quant aux noms simples, la majorité sont d'origine kabyle.

En effet, notre étude montre dans un premier temps que l'anthroponymie de la commune de Saharidj est fondamentalement d'origine kabyle, partiellement arabe.

Concernant la signification, nous avons tout d'abord dégagé la racine puis donné le sens de cette racine en référant aux dictionnaires (NAÏT ZERRAD .K, DALLET. JM, HADDADOU. M.A). Pour cette signification nous avons rapproché le sens puisqu'il s'agit des noms qui peuvent avoir plusieurs significations. Alors, nous pouvons dire que derrière ces anthroponymes se cachent des significations.

Ces résultats nous ont conduit à confirmer nos deux premières hypothèses que *les anthroponymes sont d'origine kabyle et qu'ils portent des significations.*

En dernier lieu, nous avons consacré le dernier chapitre à la classification sémantique des anthroponymes qui nous a permis de découvrir la richesse culturelle des régions algériennes et de constater que les noms inscrits sur le registre de l'état civil de la commune de Saharidj permettent de retracer l'histoire de cette commune à travers les noms qui renvoient aux métiers, à la religion, aux comportements et personnalité, l'anthroponymie algérienne est donc très riche.

Dans le cadre de l'attribution des patronymes, d'après cette étude nous avons remarqué que le peuple avait la priorité de choisir son patronyme, car la totalité de ces derniers ont une signification dans la langue arabe ou berbère.

Enfin, nous souhaitons avec le peu de chose que nous avons dit, avoir apporté quelques informations dans ce vaste champ d'étude. Nous voudrions exprimer que nous sommes bien loin d'avoir abordé tous les aspects de ce sujet. Nous avons traité des points et laissé d'autres qui nécessitent des études plus approfondies à l'avenir et d'apporter des éléments de réponses à certaines questions qui touchent à ces points tel que : le mode de transcription qui a connu un dysfonctionnement flagrant, alors quels sont les effets engendrés par ce dysfonctionnement orthographique des patronymes algériens ? Quelles sont ses conséquences sur l'identité onomastique algérienne ? L'administration algérienne après l'indépendance a-t-elle cherché de trouver des solutions et des stratégies pour corriger les erreurs commises dans ces patronymes ?

Liste des anthroponymes recensés

A

ABBAS, ABCHICHE, ADDAR, AGGAD, AGGOU, AHOUAOU, AISSAOUI, AITABBAS, AITAZZOUG, AKKACHE, AKLI, AMARA, AMARENE, AMEUR, AMZAL, ARBANE, ARGANE, ATMANE, AZIDANE.

B

BAALI, BAAZIZ, BADIS, BAHI, BAHLOUL, BARR, BECHEKAT, BECHEKOUR, BELKACEMI, BELLAL, BENAÏSSA, BOUAZZIZ, BOUDID, BOUGUENNA, BOUGUERRA, BOUGUEZZOUL, BOUKAID, BOUMAAZA, BOURAI, BOURAINE, BOURAOUI.

C

CHAÏR, CHAMELI, CHOUBANE.

D

DAOUD, DECHIR, DEROUICHE, DJEMAA, DJIDEL, DJOUADI, DRISSI, DRIZI.

F

FECHETAH, FERTAS.

G

GALAZ.

H

HABET, HABIB, HADDACHE, HADDAD, HADDAR, HADJI, HAMAD,
HAMICHI, HAMMIMECHE, HAMRI, HAMSİ.

I

IDER, IDDIR, IHADDADENE, IKENE, IRNATENE, ITMACENE

K

KACIMI, KERRACHE, KHABER, KHALED, KHANFOUS.

L

LAHCENE, LAKRAR, LATRI, LATROUS, LAMRI, LEBaal, LOUARI.

M

MACHOU, MAROUENE, MEBARKI, MECHEKAK, MEDJEBER, MEDJERI,
MEGUELELT, MERROUK, MERZOUK, MESRANE, MESSARA, MESSOUDI,
MIDOUNE, MOUSSAOUI.

N

NOURI.

O

OUALBANI, OUARABE, OVARAS, OUFNI.

R

RACHEDI.

S

SADOUNI, SAÏDI, SERIDJ.

T

TALBI, TALEB, TAMOURT, TAMSAOUT, TOUMI.

Y

YAHAOUI, YOUNSI.

Z

ZEMMOUR, ZERKAK.

Références bibliographiques

Ouvrages :

- BOUSSIGA, Aissa ; « Plurilinguisme et écriture(s) du nom propre : le passage du français à l'arabe et de l'arabe au français » dans *Anthroponymie et état civil : Nomination et écriture(s) des patronymes en Alger*, coordonné par Yermèche O, CRASC, Algérie, 2014.
- CHERIGUEN, Foufil ; *Toponymie algérienne des lieux habités. Les noms composés*, EPIGRAPHE, Alger, 1993.
- LACHERAF, Mostafa ; *Des noms et des lieux. Mémoire d'une Algérie oubliée*, CASBAH, Alger, 1998.
- PELLEGRIN, Arthur ; *Essai sur les noms de lieux d'Algérie et de Tunisie : étymologie et signification*, SAPI, 1949.
- YERMECHE, Ouerdia-Sadat ; « Genèse de l'état civil algérien » dans *Anthroponymie et état civil : Nomination et écriture(s) des patronymes en Alger*, coordonné par Yermèche O, CRASC, Algérie, 2014.
- YERMECHE, Ouerdia-Sadat ; « L'écriture des noms algériens dans l'état civil colonial : analyse critique » dans *Anthroponymie et état civil : Nomination et écriture(s) des patronymes en Alger*, coordonné par Yermèche O, CRASC, Algérie, 2014.

Dictionnaires et mémoire :

- DUBOIS, Jean ; *Le dictionnaire de Linguistique et des Sciences du langage*, LAROUSSE, 2012.
- HADDADOU, Mohand Akli ; *Dictionnaire toponymique et historique de l'Algérie*, ACHAB, 2012.
- NAÏT-ZERRAD, Kamel ; *Dictionnaire des Prénoms Berbères*, ENAG, 2005.
- AKIR, Hania ; *Etude de Bejaïa (Tichy et Aokas)*, Mémoire de Magister, sous la direction de M. le professeur CHERIGUEN.F, université de Bejaïa, 2003.

En ligne :

Ouvrages :

JONASSON, Kerstin ; *Le nom propre. Construction et interprétation*, DUCULOT, 1994. Disponible

sur :https://books.google.dz/books?id=0ImnR1bRpjoc&pg=PA3&dq=%3Dkerstin+jonasson%3A%20le%20nom%20propre%3A%20construction+et+interpr%C3%A9tation&hl=fr&source=gbs_selected_pages&cad=2#v=onepage&q=kerstin%20jonasson%3A%20le%20nom%20propre%3A%20construction%20et%20interpr%C3%A9tation&f=false

GARY PRIEUR, Marie-Noëlle ; « Les noms propres et le pluriel » dans *Les noms propres : nature et détermination*, PRESSES UNIV du Septentrion, France, 2000. Disponible

sur :https://books.google.dz/books?id=Hxb8qRL9uxwC&dq=lexique%20les+noms+propres%3A+nature+et+d%C3%A9termination&hl=fr&source=gbs_navlinks

Articles de revue :

ACHARD, Pierre ; « Au nom du père, Ebauche du système anthroponymique français », in *Langage et société* n°22, 1982. URL : <http://www.persée.fr/doc/ISOC>.

BENRAMDANE, Farid ; « Qui es-tu ? J'ai été dit. De la destruction de la filiation dans l'état civil d'Algérie ou élément d'un onomacide », in *Insaniyat* n°10, 2000. URL : <http://insaniyat.revues.org/8054>, mis en ligne le 31 octobre 2012.

BENRAMDANE, Farid ; « Algérianité et onomastique. Penser le changement : une question de noms propres ? », in *Insaniyat*, 2012. URL : <http://insaniyat.revues.org/13740>, mis en ligne le 30 juin 2015.

CASPER Marie Claude, GRANET Frédérique, PRADELLES DE LATOUR Charles Henry ; « Choisir un nom de famille...une approche pluridisciplinaire des implications de la réforme du nom », in *l'Homme* n°179, EHESS,

2006. URL: <http://www.cain.info/revue-l-homme-2006-3-page201.htm>, mis en ligne le 29 janvier 2007.

DAILLE Béatrice, FOUROUR Nordine, MORIN Emmanuel ; « Catégorisation des noms propres : une étude en corpus », in *Cahier de grammaire n° 25*, France, 2000. URL: <http://w3.erss.univtlse2.fr/textes/publications/CDG/25/CG25-7Daille.pdf>

DRAGA, Oana ; « Pour une analyse décompositionnelle des noms propres toponymiques - modèle de représentation sémantique », in *Synergie roumaine n°5*, 2010. URL: <http://www.synergieroumaine.ro/fr/archiva-nr5.php>, mis en ligne le 14 décembre 2010.

GUILLOREL, Hervé; « Onomastique, marqueurs identitaires et plurilinguisme. Les enjeux politique de la toponymie et de l'anthroponymie », in *Revue internationale et interdisciplinaire n°64*, L'HARMATTAN, 2012. URL: <http://droitcultures.revues.revue.org>, mis en ligne le 08 janvier 2013.

MOLINO, Jean; « Le nom propre dans la langue », in *Langage n° 16*, 1982. URL: <http://www.persée.fr/doc/IGGE>.

VANDENDORPE, Christian ; « Quelques considérations sur le nom propre », in *Langage et société n°66*, 1993. URL: <http://www.persée.fr/doc/ISOC>.

Dictionnaires et mémoire :

DALLET, Jean Marie ; *Dictionnaire Kabyle-Français (Parler des At Mengellat)*, SELAF, Paris, 1982. Disponible sur : <https://books.google.dz/books?id=nZdP85wiDmCC&printsec=frontcover&dq=dictionnaire+kabyle+fran%C3%A7ais+dallet&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwjtiM3ym6rOAhWKBBoKHSTRCCMQ6AEIGjAA#v=onepage&q=dictionnaire%20kabyle%20fran%C3%A7ais%20dallet&f=false>

SLIMANI, Hakima ; *Toponymie au Dahra au Nord du Chlef*, Mémoire de Magister, sous la direction de Mme AMRANE.M K, université de Chlef, 2012.
Disponible sur : <http://bu-univ.chlef.dz/>.

Site internet :

<http://www.harissa.com/géologie/originedenoms.htm>.

<http://www.geneanet.org/nom-de-famille/>.

<http://www.x-recherche.com/cgi-bin/trouve.cgi?name=jtosti&MOTS=teche&SUBSTRING=on&nrespp=10>.

Registre de l'état civil de la commune de Saharidj : (1962, 1963, 1964, 1965, 1966, 1967, 1968, 1969, 1970, 1971 et 1972).

Annexes

Tableau récapitulatif de la classification sémantique des anthroponymes :

Thème	Anthroponymes	Nombre
La description physique et morale	BOURAI, BOURAINÉ, BOURAOUI, BOUGUEZZOUL, OUARAS, AITAZZOUG, ADDAR, AGGOU, AKLI, BAHI, CHOUBANE, DEROUICHE, DJOUADI, FERTAS, IRNATENE, LAHCENE, LAKRAR, LATRI, LATROUS, LOUARI, MECHEKAK, MEDJERI, MESSARA, NOURI, RACHEDI, ZERKAK.	26
La situation et mouvement	BOUGUENNA, OUALBANI, BELKACEMI, ABCHICHE, AGGAD, AMARA, AMARENE, AMEUR, ARBANE, BAALI, BARR, CHAIR, CHAMELI, DJIDEL, KACIMI, KERRACHE, KHABER, LAMRI, LEBaal.	19
Métiers	BOUDID, AMZAL, DRISSI, HADDAD, HAMRI, HAMSI, IHADDADENE, ITMACENE, MEDJEBER, MEGUELELT, MIDOUNE, SERIDJ.	12
L'habitat	AITABBAS, ABBAS, AKKACHE, DECHIR, HABET, HADDAR, MAROUENE, MERROUK, MESRANE, TAMOURT.	10
Domaine religieux	BELLAL, HADJI, HAMAD, MOUSSAOUI, BENAÏSSA, AÏSSAOUI, DAOUD, MEBARKI, YOUNSI.	09
Les sentiments et émotions	BOUAZZIZ, AHOUAOU, BAAZIZ, BAHLOUL, DRIZI, GALAZ, HABIB, MESSOUDI, SAIDI.	09

Les animaux	BOUMAAZA, ATMANE, MECHOU, KHANFOUS.	04
L'âge et la vie	OUFNI, IDER, IDDIR, KHALED, YAHAOUI.	05
Le statut des personnes	BOUKAID, BADIS, TALBI, TALEB.	04
Objets utilisés dans la vie quotidienne	BECHEKAT, BECHEKOUR, HAMICHI, HAMIMECHE	04
Les végétaux	ARGANE, TAMSAOUT, ZEMMOUR	03
La situation financière	AZIDANE, MERZOUK.	02
Le temps	DJEMAA, FECHETAH.	02
Les relations familiales	IKENE, TOUMI.	02
Les origines et racines	OUARABE.	01
Les croyances	BOUGUERRA.	01
Le sexe	SADOUNI	01
Le nombre	HADDACHE	01

Table des matières

Introduction.....	7
Présentation du sujet de mémoire :.....	8
Motivations et Objectifs :.....	9
Problématique et hypothèses :.....	10
Méthodologie du travail :.....	11
Présentation du corpus :.....	11
Le plan de travail :.....	11
Chapitre 1: L'anthroponymie.....	14
1. L'onomastique :.....	14
1.1 Définition :.....	14
2. Les branches de l'onomastique :.....	14
2.1. L'anthroponymie :.....	14
2.2. La toponymie :.....	15
3. Le nom propre :.....	15
3.1. Définition :.....	15
3.2. Les critères définitoires du nom propre :.....	18
3.2.1. Les critères formels :.....	18
3.2.2. Les critères syntaxiques :.....	19
3.2.3. Le critère sémantique :.....	21
3.2.4. Le critère référentiel :.....	22
3.3. Les classes de nom propre :.....	23
4. Types d'anthroponyme :.....	23
Chapitre 2: La description morphologique des anthroponymes.....	28
1. Les noms composés.....	28
1.1. Liste des anthroponymes composés :.....	29

1.2. Premières unités des anthroponymes composés :	30
1.3. La composition syntaxique des anthroponymes composés :	31
1.4. Origine linguistique des anthroponymes composés :	32
2. Les noms simples	34
2.1. Flexion des noms simples :	34
2.1.1. Noms masculins singuliers :	34
2.1.2. Les noms masculins pluriels :	37
2.1.3. Les noms féminins :	37
Chapitre 3: L'analyse lexico-sémantique.	42
1. Les noms composés	42
1.1. Les anthroponymes composés avec la base « Ait » :	42
1.2. Les anthroponymes composés avec la base « Bou » :	43
1.3. Les anthroponymes composés avec la base « Ben » :	45
1.4. Les anthroponymes composés avec la base « Ou » :	45
1.5. Les anthroponymes composés avec la base « Bel » :	46
2. Les noms simples	46
Chapitre 4: La classification sémantique.	65
1. Les anthroponymes relatif à la description physique et morale :	65
2. Les anthroponymes relatifs à la situation et mouvement (l'acte fait par la personne) : ..	66
3. Les anthroponymes relatifs aux métiers :	66
4. Les anthroponymes relèvent à l'habitat :	67
5. Les anthroponymes relatifs aux domaines religieux :	67
6. Les anthroponymes relatifs aux sentiments et émotions :	67
7. Les anthroponymes relèvent de divers domaines :	68
Conclusion.	73
Liste des anthroponymes recensés.	75

Références bibliographique.....	79
Annexes.....	83